

C MAG

VILLE DE CHARENTON-LE-PONT



BUDGET COMMUNAL
le terreau fertile pour faire
prosperer notre ville

SOMMAIRE

- P. 4
Retour en images
sur les derniers événements
- P. 6
Les jeunes citoyens à l'honneur
- P. 9
Dossier : Le budget 2017
- P. 13
Concours des balcons fleuris
- P. 14
Le développement durable à Charenton
- P. 19
L'accueil de jour de l'EHPAD
- P.24
Bientôt la fête des quartiers
- P.26
L'actualité artistique et culturelle
- P.29
Démocratie locale

NUMÉROS UTILES

Police municipale

4, place Henri d'Astier - Tél. 01.43.68.02.93.

Police nationale

17 - Commissariat - 26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20.

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. Appelez le 15.

SANTÉ

Permanences pharmacies

- Dimanche 9 avril
PHARMACIE NGUYEN QUACH
14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.
- Dimanche 16 avril
PHARMACIE DE GRAVELLE
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.
- Lundi 17 avril
PHARMACIE MONDOT
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.
- Dimanche 23 avril
PHARMACIE PRINCIPALE DE LA POSTE
7, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93.
- Dimanche 30 avril
PHARMACIE DU MARCHÉ
68bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.
- Lundi 1^{er} mai
LA GRANDE PHARMACIE
3, place des Marseillais
Tél. 01.43.75.14.68.

À NOTER

Horaires des cimetières

Les cimetières de la ville sont actuellement ouverts au public de 8h30 à 17h.
A compter du 1^{er} mai, la fermeture s'effectuera à 18h.

Cimetière Valmy

avenue de la Porte de Charenton - 75 012 PARIS

Cimetière Ancien

avenue de Gravelle - Bois de Vincennes
75012 PARIS

Permanences avocats

Des avocats conseils sont à votre disposition en Mairie une semaine sur deux chacun.
Ces permanences juridiques sont gratuites mais il est indispensable de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville au 01.46.76.46.76.

Maître ROUBERT : les mercredi 12 et 26 avril de 12h50 à 15h40

Maître CARMINATI : les vendredi 7 et 21 avril de 14h à 17h

Maître DOUIEB, avocate fiscaliste, tiendra une permanence pour vous accompagner dans votre déclaration d'impôts à l'Hôtel de Ville le samedi 6 mai de 9h à 12h10.

Sur rendez-vous au 01.46.76.46.76.

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus :

www.charenton.fr/contact/

Hervé GICQUEL

Maire de Charenton,
Conseiller départemental du Val-de-Marne
Conseiller métropolitain

Marie-Hélène MAGNE

1^{er} Maire adjoint chargé de l'enfance
et de l'éducation
Vice-Présidente de Paris Est Marne et Bois

Patrick SÉGALAT

Maire adjoint chargé des finances et des ressources
humaines

Chantal LEHOUT-POSMANTIER

Maire adjoint chargé des seniors
et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît GAILHAC

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain
et durable de la Ville
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Pierre CRON

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie,
des espaces verts, de l'entretien des bâtiments
et de la commission de sécurité

Clotilde CERTIN

Maire adjoint chargé des sports

Pascal TURANO

Maire adjoint chargé de la sécurité
et de la gestion du domaine public

Delphine HERBERT

Maire adjoint chargé de la culture
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Jean-Marc BOCCARA

Maire-Adjoint chargé de l'animation événementielle, des
actions commémoratives, des anciens combattants et du
devoir de mémoire

Pierre MIROUDOT

Conseiller municipal délégué
chargé de l'économie, de l'emploi,
des relations avec les grandes entreprises

Michel VAN DEN AKKER

Conseiller municipal délégué chargé du service social,
de la santé, des personnes handicapées
et dépendantes et de la maison médicalisée

Sylvain DROUVILLÉ

Conseiller municipal délégué
chargé du logement et de l'habitat social
Conseiller territorial Paris Est Marne et Bois

Valérie LYET

Conseillère municipale déléguée chargée des affaires
civiles, des élections et du domaine funéraire

André ROURE

Conseiller municipal délégué
chargé des relations avec les syndicats intercommunaux
et les partenaires institutionnels de la ville

Rachel GRUBER

Conseillère municipale déléguée
chargée de la médiation - prévention

Gabriela KADOUCH

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien BENOIT

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseigne-
ment secondaire et au numérique

Joël MAZURE

Conseiller municipal chargé des relations avec les
commerçants du marché du Centre, des affaires juridiques
et de l'administration des biens.

Cmag N° 218 - Avril 2017 - 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : Hervé Gicquel - Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier
Rédactrice : Marion Fuzon. Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : D. Custodio - X. Delaruelle - C. Lormier
Photos : Fotolia - M. Fuzon - Y. Lastes - J.P. Le Nai
Mise en page : C. Doumbé
Impression : Groupe Morault - tiré à 18 000 exemplaires - Distribution : M. Aïchi
Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Dans ce numéro d'avril du Cmag, vous découvrirez les grandes orientations du budget de notre commune pour l'année 2017.

Celui-ci a été construit dans un esprit de maîtrise, de lucidité et de responsabilité. En effet, il a été élaboré dans un contexte national économiquement tendu et marqué par la réduction des dépenses publiques dont les conséquences touchent particulièrement Charenton comme d'autres collectivités territoriales. Une conjoncture obligeant les communes à la plus grande rigueur dans la gestion de leurs finances locales.

Là où nombre de villes n'ont plus les marges nécessaires pour investir, Charenton dispose encore d'atouts liés à une vigilance accrue de l'équipe municipale. Notre gestion performante se traduit une nouvelle fois par une pression fiscale et une dette très faibles et le financement de nombreux investissements sans recourir à l'emprunt. Nos choix budgétaires sont lucides et prudents car adaptés à nos capacités financières tout en répondant aux besoins présents et futurs de nos concitoyens.

Ainsi, ce budget 2017 a plusieurs priorités : l'enseignement, la petite enfance, l'amélioration du cadre de vie et la sécurité. Il est également volontariste puisqu'il contribue à financer des opérations structurantes comme la construction de l'École Anatole France et son centre de loisirs ou le réaménagement et l'extension du Multi Accueil Paris.

Suite à la fermeture de la piscine en raison d'importants dysfonctionnements hydrauliques, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous étudions actuellement les travaux à mener sur cet équipement. Les conclusions du diagnostic en cours permettront d'en déterminer la nature et le montant. Nous prendrons la décision la plus judicieuse tant du point de vue de l'efficacité que de l'effort financier qui sera conséquent, quelle que soit la solution retenue.

L'avenir se prépare par une gestion rigoureuse des deniers publics mais aussi grâce au renforcement des actions liées au développement durable. Cette édition du journal vous en présentera un large panorama. Agir dans ce domaine passe d'abord par le contrôle de nombreux actes et le changement de certaines habitudes. C'est ainsi que la Ville est engagée dans un contrat de performance énergétique de ses bâtiments publics, fait l'acquisition de



véhicules propres, lutte contre le gaspillage alimentaire et favorise le recyclage. La Municipalité a décidé d'être exemplaire pour contribuer, à un niveau certes local, à la protection de notre planète que nous laisserons en héritage aux générations futures.

Enfin, ce printemps sera marqué par d'importantes échéances électorales. J'invite les Charentonnaises et les Charentonnais à se mobiliser et à voter pour limiter l'abstention. Voter est essentiel car il en va de l'avenir de notre pays. Usons de ce droit démocratique fondamental auquel tant de pays aspirent sur d'autres continents. L'élection présidentielle qui se tiendra le dimanche 23 avril et le dimanche 7 mai 2017 est un rendez-vous incontournable et il convient que chacun puisse y participer pour contribuer à la vie citoyenne de notre pays.

Bien sincèrement

Hervé Gicquel,
Votre Maire,
Conseiller départemental du Val-de-Marne

RÉCOMPENSE

Médailleurs du travail

Le 17 mars dernier, les médaillés du travail ont été conviés par Hervé Gicquel, le Maire et Valérie Lyet, Conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles, lors d'une cérémonie organisée dans les salons de l'Hôtel de Ville. Près de 50 personnes ont été mises à l'honneur pour leur carrière professionnelle devant leurs proches venus nombreux. Félicitations à eux !



Retrouvez l'ensemble des photos sur la galerie photos du site Internet www.charenton.fr

TROMPE-L'ŒIL ÉTONNANT

Des anamorphoses pour surprendre les clients de Bercy 2

Le mois dernier, une douzaine d'artistes ont investi les longues allées du centre commercial Bercy 2 avec pour objectif de transformer le site et lui donner une dimension artistique. Les artistes sélectionnés ont tous proposé des créations uniques, répondant aux critères du concours d'anamorphoses ou, dit plus simplement, des œuvres déformées qui se recomposent à partir d'un point de vue précis : c'est-à-dire que l'on ne peut voir l'œuvre que si l'on se place au bon endroit ! Les sœurs Chevalme, l'artiste belge appelé "Noir," le japonais Masashi Hattori ou encore Manfred Stader (notre photo) avaient répondu présent pour ce concours de fresques qui a fait le bonheur des visiteurs.



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Portes ouvertes du lycée Robert Schuman

C'est l'un des temps-forts de l'année scolaire, le moment où chacun peut à la fois visiter, poser des questions et découvrir filières et métiers. La journée "Portes ouvertes" du lycée Robert Schuman a eu lieu le mois dernier. Elle a permis à de nombreuses familles et jeunes de se renseigner, de parcourir des expositions et de rencontrer des professionnels.

Cette manifestation a pour objectif de donner aux élèves un éclairage sur leur poursuite d'études et sur les voies d'orientation qui s'offrent à eux. C'est aussi l'occasion de leur présenter les formations post bac mais aussi l'alternance et l'apprentissage.



COLLÈGE LA CERISAIE

Le concours kangourou, c'est dans la poche !



Il y a quelques semaines, 97 élèves du collège la Cerisaie ont participé au concours "kangourou des mathématiques", un défi destiné aux jeunes qui réunit maintenant chaque année plus de 6 millions de participants dans le monde. Il s'agit d'un ensemble de 26 questions auxquelles les collégiens doivent répondre en 50 minutes. A la fois ludique et instructif, ce dispositif permet de tester ses connaissances tout en démontrant qu'on peut s'amuser en faisant des maths !



ATHLÉTISME

Foulées charentonnaises : encore un succès !

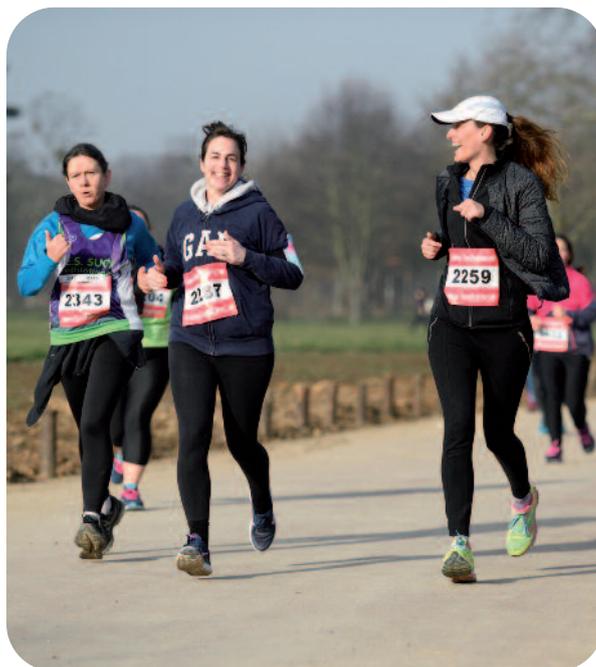
Les coureurs étaient venus nombreux le 19 février dernier ! Le nombre global d'inscrits est ainsi resté stable, 2828 dont 2582 ont franchi la ligne, ce qui représente un excellent taux de coureurs arrivant de plus de 91% !

Plus de 400 personnes ont couru le 5 km, une distance qui se popularise. Cette épreuve à la portée du plus grand nombre prend son essor, car de nombreuses personnes viennent y découvrir la course.

Le 15 km est quant à lui devenu incontournable dans le calendrier des associations sportives et de la FFA. Plus de 40% des 1960 arrivants sont licenciés dans un club. La course se professionnalise et a un fort retentissement dans les clubs ! 207 personnes ont couru l'épreuve en moins d'une heure, ce qui représente un niveau de performance exceptionnel !

Deux records sont tombés :

- le record féminin de l'épreuve (sur ce parcours) en 56'56"
- le record de France chez les femmes (50 ans) : 58'02".



Les sentinelles étaient là !

A Charenton, tout le monde se passionne pour les Foulées charentonnaises y compris les militaires de l'Opération Sentinelle qui veillent sur notre sécurité au quotidien !

Preuve de leur grande implication dans la vie charentonnaise, plusieurs n'ont pas hésité à s'inscrire et à participer à l'épreuve ! Nous leur tirons un grand coup de chapeau et leur adressons nos vifs remerciements pour leur travail si précieux et apprécié de tous.



Retrouvez l'ensemble des photos sur la galerie photos du site Internet www.charenton.fr

RITE DE PASSAGE

Remise officielle des cartes d'électeurs

Le passage à l'âge adulte fait des jeunes de nouveaux citoyens appelés à jouer un rôle dans la vie de leur cité et de leur pays. C'est ainsi que, le 23 mars, a été organisée une soirée citoyenneté à l'Hôtel de Ville au cours de laquelle le Maire, Hervé Gicquel, et sa conseillère municipale déléguée chargée des affaires civiles, Valérie Lyet, ont remis leur première carte d'électeur à un ensemble de jeunes majeurs dans une ambiance tout à la fois décontractée et malgré tout solennelle. Pour ces jeunes, le premier scrutin qui leur donnera l'occasion de participer à la vie civique sera le plus important, l'élection présidentielle !



CMJ

En chemin vers la citoyenneté

Participer à la vie publique entre 11 et 15 ans, c'est possible. C'est possible et c'est même recommandé ! C'est une expérience unique et une chance pour les jeunes de s'impliquer, de s'engager et mieux comprendre comment fonctionne une collectivité. A Charenton, depuis le 26 février 2016, 6 jeunes représentent leur génération. Ils ont choisi de participer au Conseil Municipal des Jeunes et s'inscrivent ainsi dans une dynamique de démocratie locale. Ils ont une vie de collégiens comme les autres adolescents de leur âge, mais trouvent encore du temps et de l'énergie pour monter des projets, participer aux temps forts de la vie charentonnaise tout en faisant l'apprentissage de la citoyenneté. Depuis leur élection, Marius, Ritej et leurs camarades ont ainsi pris conscience qu'à leur niveau, des projets pouvaient être menés, qu'ils étaient pris au sérieux et surtout qu'ils pouvaient participer à quelque chose d'utile.

Ces derniers mois, ils n'ont pas chômé : les Charentonnais ont pu les voir à la cérémonie des vœux du maire et à diverses manifestations citoyennes. Ils ont aussi travaillé à l'organisation d'une grande soirée culturelle à l'espace Jeunesse, le 11 mars dernier, et préparent d'ores et déjà une journée

dédiée aux jeux vidéo pour le 22 avril prochain. Ils ont encore d'autres bottes secrètes que Cmag dévoilera en temps voulu. Le prochain rendez-vous est, en attendant, fixé le samedi 22 avril, à partir de 14h au service Jeunesse pour une journée thématique avec un tournoi de jeux vidéo, une conférence et des initiations. Le CMJ espère, avec cette manifestation, faire venir beaucoup de jeunes mais aussi leurs parents, afin de leur faire comprendre leur engouement pour les jeux vidéo et peut-être envisager de partager ces activités qui deviendraient intergénérationnelles.

VIE CIVIQUE

Elections présidentielles



Le premier tour des élections présidentielles est fixé au dimanche 23 avril tandis que le second tour aura lieu le dimanche 7 mai. Suivront ensuite les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin.

Si vous n'avez pas encore

reçu votre carte d'électeur, sachez que cette pièce n'est pas obligatoire pour voter : elle renseigne essentiellement sur l'adresse de votre bureau de vote. Pour participer au scrutin, une simple pièce d'identité suffit (Carte nationale d'identité, permis de conduire ou passeport) à partir du moment où vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Pour toute question, contactez le service des Affaires civiles au 01.46.76.46.50.

Absent pour l'élection ? Pensez au vote par procuration !

Vous pouvez vous rendre au Tribunal d'Instance ou au commissariat de police en étant muni d'une pièce d'identité et des renseignements concernant votre mandataire qui votera en votre nom. Le mandant doit

donner nom, prénom, date et lieu de naissance du mandataire qui devra être inscrit sur les listes électorales de Charenton, le principe étant d'une seule procuration pour un électeur charentonnais. Le mandataire (une personne de confiance) recevra un courrier de la Ville lui confirmant l'officialisation de la procuration et l'adresse du bureau de vote.

Tribunal d'Instance

48, rue de Paris cour de l'Hôtel de Ville
Tél. 01.43.53.62.30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h30,
mercredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h.

Commissariat de police

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20.

du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h30 à 19h

A Charenton les plus fragiles peuvent aller voter

Charenton se soucie de tous ses concitoyens et pense à leur faciliter l'accès au vote. Ainsi, les personnes âgées de plus de 62 ans ayant des soucis de mobilité peuvent appeler le Pôle des solidarités au 01.45.18.36.33 pour bénéficier du dispositif "bus services", qui viendra les chercher au pied de leur habitation pour les emmener jusqu'à leur bureau de vote et les raccompagner ensuite chez eux.

RETOUR EN IMAGE

Un banquet chantant très apprécié du public

Savamment orchestré par le conservatoire municipal André Navarra et mis en scène par le service municipal Jeunesse, la 1^{ère} édition du banquet chantant a réuni de nombreuses familles le 11 mars dernier. Au menu de cette soirée exceptionnelle : des recettes de cuisine à déguster avec la bouche et les oreilles ! Pour cela, les jeunes de la commission "petit chef gourmet" du CMJ avaient préparé de charmantes verrines colorées, des petits canapés et d'autres douceurs gourmandes pour régaler les spectateurs...

Les musiciens du conservatoire, quant à eux, avaient travaillé des morceaux librement inspirés de l'univers culinaire. Percussions, atelier jazz, chorale enfant et atelier lyrique : tous se sont amusés à proposer ce spectacle divertissant et pétillant devant un public venu nombreux.



PARCOURS CULTUREL

Bienvenue à Savannah la girafe !



Un peu de peinture acrylique, quelques plaques de carton et un zeste de créativité : les enfants du centre de loisirs de Briand et les adolescents du service Jeunesse n'ont pas hésité à relever leurs manches et à se mettre au travail pour réaliser, au cours des vacances de février, une belle et grande girafe colorée. Inspirés par le fameux bestiaire de Daphné Dejay, ils ont été invités à créer collectivement. Au sein de l'atelier d'arts plastiques de l'espace Jeunesse, les jeunes ont choisi, avec beaucoup de poésie et de fantaisie, de représenter ce mammifère au cours de séances matinales en février dernier.

C'est une table qui représente le corps de la girafe et son long cou est composé de cartons. L'ensemble présente de nombreux motifs et de joyeuses couleurs. Jeunes et enfants ont ensuite décidé de baptiser la création "Savannah", un nom qui leur évoquait un certain exotisme. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial, qui avec ce parcours culturel, permet de tisser des partenariats entre structures : les enfants devenus "grands" connaîtront ainsi déjà l'espace jeunesse au moment de l'adolescence, ils s'y sentiront à l'aise et s'intégreront tout naturellement dans ce lieu dédié aux 11-17 ans.

CONCOURS

Bientôt la soirée des jeunes talents !

Tu as entre 11 et 17 ans et un talent caché ? Tu aimes danser dans ta chambre, tu refais les sketches de Kev Adams à tous les repas de famille, tu chantes "comme jamais" devant tes copains ? Alors, ce concours est fait pour toi ! Le service Jeunesse organise une grande soirée qui réunira le samedi 6 mai les jeunes talents de Charenton.



Le concours a 4 catégories : chant, petits génies (inventions et expériences scientifiques), danse et artistes (arts plastiques et prestations scéniques). Forcément, tu as un talent qui ne demande qu'à s'exprimer, alors fonce ! C'est une soirée qui s'annonce explosive et il devrait y avoir de l'ambiance sur scène ! Les épreuves de pré-sélections auront lieu le mercredi 26 avril à partir de 14h. Une fois le précieux sésame acquis, il ne restera plus qu'à s'entraîner et répéter pour être fin prêt la soirée du 6.

Il y aura de nombreux lots à gagner : une enceinte portable, une carte cadeau, un kit laboratoire scientifique et un superbe enregistrement en studio. Ça vaut bien quelques efforts, non ?

Renseignements et inscriptions au 01.46.76.44.52 ou par mail jeunesse@charenton.fr

DEVOIR DE MÉMOIRE

Ravivage de la flamme le mois dernier

Le 3 mars dernier, l'émotion était à son comble devant la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe. Une délégation charentonnaise avait été invitée par la Société des Membres de la Légion d'Honneur, représentée par son Président, Olivier Tollu, à venir participer à la cérémonie du ravivage de la flamme de la Nation. Hervé Gicquel, le Maire, ainsi qu'une partie de son équipe municipale dont Marie-Hélène Magne, 1^{er} Maire adjoint, Jean-Marc Boccara, Maire-Adjoint chargé des Anciens Combattants et, entre autres, Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué chargé de la Jeunesse, ont accompagné et guidé la jeune génération lors cette cérémonie officielle. Les élèves d'une classe de CM2 de l'école Aristide Briand B ainsi que l'ensemble des jeunes du Conseil Municipal des Jeunes de Charenton étaient à la fois émus et fiers de participer à ce devoir de mémoire et de contribuer à l'engagement citoyen. Intéressés et curieux d'apprendre, ils ont aussi profité de ces rencontres pour poser des questions aux anciens combattants présents. Ce moment restera, sans nul doute, gravé dans leur mémoire.



140 SIGNES PAR SEMAINE

Des lycéens racontent la vie de Molly sur Twitter



Il est des projets qui vous tiennent à cœur et qui vous élèvent. Le compte twitter de Molly Managhan est de ceux-là. C'est Maxine, une élève de seconde de la classe "anglais euro" du lycée polyvalent Robert Schuman qui a dessiné les contours de ce projet peu banal : écrire le parcours d'une jeune femme fictive de la fin du

XIX^e sur un compte twitter. En début d'année, le professeur avait exposé le fil conducteur de ce qui allait être leur programme : l'immigration irlandaise. Une fois l'idée énoncée, l'ensemble de la classe s'est approprié le sujet au fil des mois. Ainsi, Mathilde a-t-elle dessiné le portrait de cette jeune femme, puis Céline et tous ses camarades ont, à leur tour, donné la main à la pâte en participant à ce grand projet collectif. Il a fallu esquisser les contours de leur histoire et mettre en place une progression. Aujourd'hui, la classe maîtrise son sujet et travaille régulièrement pour donner, chaque semaine, des nouvelles de Molly dans la langue d'Oscar Wilde. Ce projet ambitieux va permettre aux élèves de faire une belle expérience, à la fois humaine et innovante.

<https://twitter.com/MollyManaghan>

PERMIS PIÉTON

Apprendre à circuler en ville en toute sécurité

Depuis plusieurs années, les élèves de CE2 des écoles charentonnaises sont sensibilisés aux questions de déplacements à pied en ville. Des sessions de prévention vont leur permettre d'acquérir, dans les semaines



à venir, les bases pour évoluer en ville : comment se comporter pour traverser, bien regarder et encore connaître les rudiments du code de la route. Composé de trois temps forts, dont une intervention en classe avec une approche théorique, un cas pratique encadré par un agent de la Police municipale et une remise des diplômes, ce permis pédestre a pour but de former nos jeunes citoyens à adopter un comportement sécuritaire pour eux mais également pour les autres usagers.

INITIATIVE

NDM a ouvert sa galerie d'art



Fruit d'un partenariat innovant avec une galerie parisienne créée en 1953, la galerie du Haut Pavé - Hors les murs a ouvert le mois dernier, au 3^e étage de l'ensemble Notre Dame des Missions. Chaque mois, un jeune artiste plasticien sera exposé dans ces lieux dédiés à l'art contemporain. Ce projet permet à la fois de créer des lieux de proximité, de cultiver le vivre ensemble et d'offrir aux jeunes un regard concret sur les pratiques artistiques contemporaines. Ainsi, faire entrer l'art dans un établissement scolaire est-il ambitieux mais surtout enrichissant pour l'ensemble de la communauté scolaire. Près de 50 jeunes ont répondu présent pour participer et animer cette galerie. Certains ont en charge la communication, d'autres l'accrochage des œuvres et le bon déroulement des vernissages et d'autres enfin s'occupent de la médiation, c'est-à-dire qu'ils contribuent au rayonnement de l'exposition en la faisant visiter à des classes. C'est une démarche à la fois citoyenne et participative, où chacun trouve sa place et s'engage dans ce projet aux enjeux multiples. Au mois d'avril, les œuvres de Marine Class, une plasticienne nantaise, sont attendues à la fin du mois.

Galerie du Haut Pavé - Haut les murs - NDM
4, rue du Président Kennedy - ouvert au public
du lundi au samedi sur RDV - www.haut-pave.org/galerie/
Vernissage le 27 avril de 17h30 à 19h.



2017 : UN BUDGET MAITRISÉ ET LUCIDE

Comme l'année dernière, les marges de manœuvre de la ville sont tendues. Les baisses de dotations de l'Etat auxquelles s'ajoute le poids des prélèvements sur les collectivités locales, à savoir les différentes péréquations, rendent complexes l'élaboration du budget communal.

Depuis plus d'un an, Charenton se retrouve également au milieu de la complexité des flux financiers liés à la

montée en puissance de la Métropole du Grand Paris et de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois.

Cependant, plusieurs indicateurs démontrent que Charenton-le-Pont conserve une maîtrise de ses finances tout en assurant un dynamisme certain sur le plan des investissements.

En effet, la préservation de sa capacité d'autofinancement, sans augmenter les impôts et sans recourir à l'emprunt, ont permis à la municipalité de proposer une nouvelle de fois un budget maîtrisé, solide et lucide.

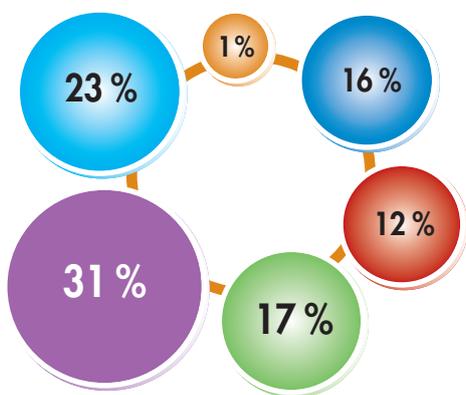
Des indicateurs positifs

Haut niveau d'investissement
20 055 629 €

Augmentation des
taux de fiscalité

0%

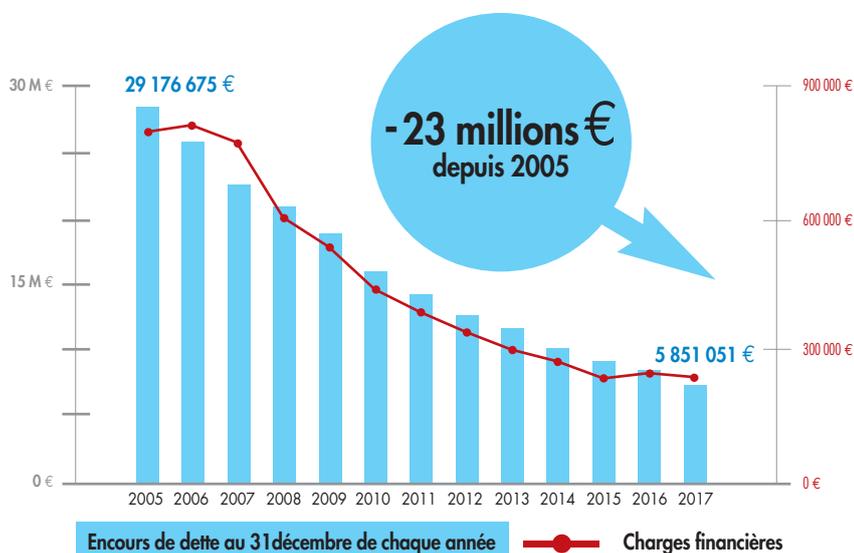
Répartition des dépenses
de fonctionnement des services
2017 : 59,6 millions €



Action économique
Patrimoine, cadre de vie et sécurité
Famille, solidarité et Seniors
Sport et Jeunesse
Culture
Vie scolaire et périscolaire

Évolution de la dette par habitant

L'évolution de l'endettement
et des charges financières



Encours de dette par habitant fin 2017



DANS UN CONTEXTE TENDU POUR LES FINANCES LOCALES EN 2017

Baisse
des dotations
de l'Etat

- 600 000 €

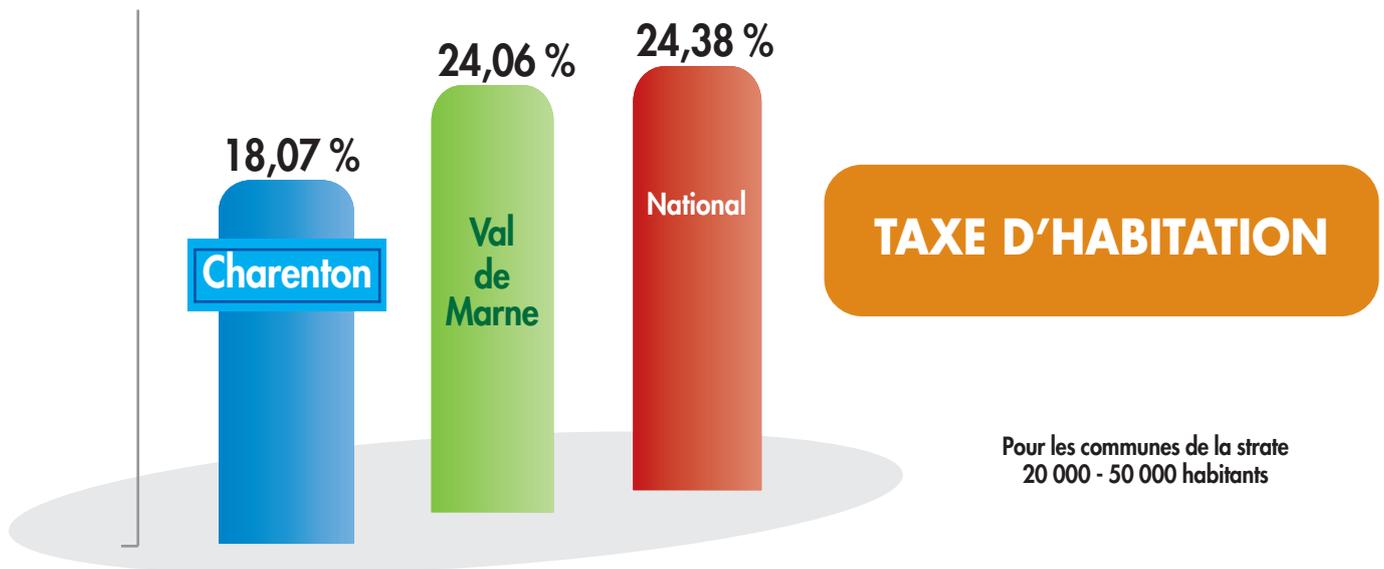
Hausse des
prélèvements liés
aux péréquations

1 600 000 €

Depuis 2012 et jusqu'à fin
2017, la perte cumulée
pour la ville

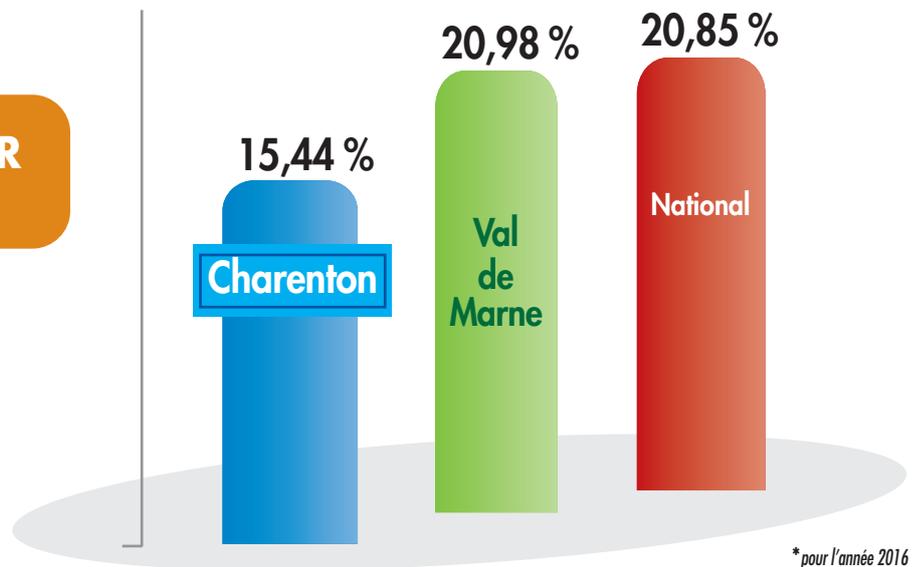
14 800 000 €

Taux d'imposition votés en 2017



TAXE SUR LE FONCIER BÂTI

- Taux 2017 voté le 29 mars 2017 par le Conseil municipal
- Taux moyen des communes du Val-de-Marne*
- Taux moyen des communes au niveau national*



Patrick SEGALAT
Maire-Adjoint chargé
des finances et des ressources
humaines

Cmag : Dans quel état d'esprit avez-vous élaboré le budget 2017 ?

La construction de notre budget est guidée par des principes clairs : de la rigueur, du bon sens et des arbitrages judicieusement étudiés pour améliorer les services publics. Nous avons aussi dû prendre en compte les conséquences financières liées au désengagement de l'Etat dont les décisions comme la baisse des dotations et la hausse des péréquations, entraînent une perte cumulée de 14,8 millions € sur le budget communal depuis 2012. Sur le terrain intercommunal, nous sommes prudents sur les mécanismes de redistribution financière de la Métropole du Grand Paris et du territoire Paris Est Mame & Bois auxquels nous appartenons.

Cmag : Quelles sont les grandes orientations du budget 2017 ?

Cette année, le montant de l'effort d'équipement devrait atteindre les 20 millions € grâce à notre capacité d'autofinancement, ce qui est remarquable pour une commune en cette période difficile. Nous pouvons donc être fiers du travail accompli au quotidien pour arriver à ce résultat témoignant d'une gestion saine toujours sans augmentation des taux d'impôts locaux. En matière de fonctionnement, les services municipaux font preuve de rigueur dans le souci d'utiliser au mieux l'argent public.

Cmag : Quels sont les points qui méritent d'être mis en avant ?

Alors que nos investissements sont soutenus, nous nous sommes en parallèle désendettés de plus de 23 millions € depuis 2005. Cela fait 12 ans que nous n'avons pas souscrit d'emprunt ! La dette aujourd'hui est limitée à 195 € par habitant contre 1 310 € au niveau régional pour les communes de même strate. C'est un réel motif de satisfaction. Charenton dispose heureusement de marges de manœuvre financière au contraire d'autres collectivités. L'amélioration et l'optimisation des services municipaux contribuent également à une saine gestion.

Panorama des principaux investissements en 2017

8,4 millions €

Construction de l'école élémentaire Anatole France composée de 8 classes et d'un centre de loisirs.



1,4 millions €

Réaménagement et extension du Multi Accueil Paris



1,3 millions €

Réhabilitation de la tribune du stade Henri Guérin



430 000 €

Réaménagement du Parc de Conflans



500 000 €

Remplacement de l'escalier mécanique du quartier Bercy



810 000 €

Création de nouveaux locaux et vestiaires au stade Charentonneau.

Cmag
vous dévoile comment les 20 millions € d'investissements seront répartis sur de multiples opérations concernant l'ensemble des champs d'activités de la commune. L'enfance, le sport et le cadre de vie sont au cœur des priorités.

760 000 €

pour le Contrat de Performance Energétique des bâtiments communaux

240 000 €

Amélioration de l'éclairage public

400 000 €

Sécurisation des bâtiments publics

350 000 €

Travaux de voirie

140 000 €

Mise accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite

80 000 €

Aménagement des espaces verts.



Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

L'équipe municipale a pleinement respecté ses engagements en matière de gestion et de politique active de modernisation des équipements. Notre bilan est satisfaisant car nous affichons un endettement limité, malgré un contexte national difficile, ainsi qu'une stabilité des impôts communaux.

Renforcer la qualité et le niveau de service offerts aux Charentonnais tout en restant vigilant face aux contraintes budgétaires à venir, telle est l'équation qui guide chacun des choix de la municipalité en faveur des Charentonnais.

CONCOURS DES BALCONS FLEURIS

A vos marques, prêts... Inscrivez-vous !

Pour la 12^e année consécutive, la Ville organise le concours des Balcons fleuris. Les inscriptions s'ouvrent dès le 10 avril pour 2 mois. Ne laissez pas passer la date et votre chance de remporter ce concours. L'an dernier, 53 Charentonnais y ont participé. Pourquoi pas vous cette fois-ci ?

La Ville met tout en œuvre pour choyer ses espaces verts et ainsi valoriser le cadre de vie des habitants. Les 3 fleurs de Charenton au concours des villes et villages fleuris récompensent officiellement cet investissement municipal. Les jardiniers amateurs participent à l'embellissement de notre commune en fleurissant leurs fenêtres et leurs jardins de magnifiques plantes et compositions florales. Chaque année, bon nombre d'entre eux participent à ce rendez-vous désormais institutionnalisé que représente le concours des balcons fleuris.

Pour cette 12^e édition, la Ville souhaite battre tous les records d'inscriptions afin que le plus grand nombre de Charentonnais tente sa chance.

Pourquoi ne pas vous lancer ?

Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner car à ce concours, la Ville et son partenaire, Carrefour Bercy 2, ont à cœur que chaque participant reparte de cette réception toujours conviviale, les bras chargés de cadeaux... sans parler des premiers prix qui sont particulièrement gâtés.

Vous hésitez encore à cause des inscriptions ?

Rien de plus simple, il vous suffit de remplir l'un des bulletins ci-dessous ou de le faire en ligne via le site www.charenton.fr ; et si vous ne souhaitez pas vous lancer seul dans la catégorie "Jardin" ou "Balcon", mobilisez vos voisins pour participer à la catégorie "immeuble collectif".



Vous craignez de ne pas savoir jardiner ?

Mauvaise excuse ! Seul le plaisir de faire doit vous encourager et si vous souhaitez être guidé dans vos premiers pas et vos choix, vous pouvez demander conseil auprès des fleuristes partenaires du concours. Ils ne manqueront pas de partager leur passion et vous feront bénéficier de 10% de réduction.

Vous le voyez, il n'y a aucune raison pour ne pas participer. Alors, inscrivez-vous du 10 avril au 10 juin ! www.charenton.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2017 DES BALCONS FLEURIS

Individuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

E-mail :

Tél :

Moyen d'accès - Balcons visibles de quelle rue (à préciser) :

.....

Balcons visibles à quel étage à préciser

.....

.....

Désire participer au concours 2017 des balcons fleuris À TITRE INDIVIDUEL

Catégorie 1 : Balcons et terrasses

Catégorie 3 : Commerces

Catégorie 4 : Jardins privés

Cochez la case correspondante.

Immeuble Collectif

Adresse de l'immeuble :

.....

.....

Personne à contacter pour l'immeuble (1 seul interlocuteur)

.....

E-mail :

Tél :

Nombre de participants dans l'immeuble :

Désire participer au concours 2017 des balcons fleuris À TITRE COLLECTIF

Catégorie 2 : Immeubles collectifs

ON NE PEUT S'INSCRIRE QUE DANS UNE SEULE CATÉGORIE.

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 10 juin 2017, dûment complété, à la Direction de la Communication
Hôtel de Ville 48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont.

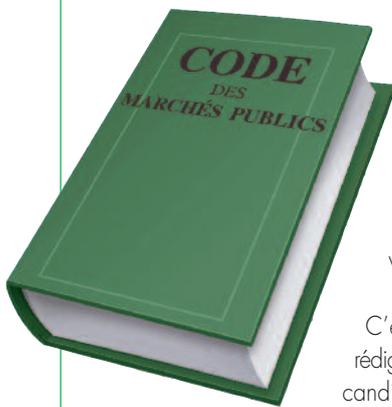


ZOOM SUR...

Le développement durable à Charenton

En 1987, le premier ministre norvégien, Gro Harlem Brundtland, donnait pour la première fois une définition du développement durable en ces termes : "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Parce que l'avenir est le point d'ancrage des politiques menées par l'équipe municipale, il était naturel que Charenton s'implique concrètement pour faire émerger, au niveau local, un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. En voici quelques exemples...

Les marchés publics, un levier pour la Ville



Une stratégie globale en faveur du développement durable demande de promouvoir des modes de production et de consommation tenant compte de la préservation de l'environnement.

C'est dans ce cadre que Charenton rédige des marchés publics imposant aux candidats de s'engager à respecter des objectifs de performance environnementale et sociale mais aussi de privilégier les techniques écologiques.

Ainsi, à chaque fois que la Ville doit procéder à un **marché public lié à une opération de rénovation ou de construction**, elle impose comme objectif contractuel que l'entreprise s'engage à limiter les pollutions de proximité lors du chantier (limitation des rejets dans l'aire, gestion rigoureuse des produits utilisés, ...), les consommations énergétiques (eau de lavage des véhicules recyclée, éclairage à partir de lampes basse consommation, ...) et à trier, stocker et valoriser les déchets produits.

De même, le marché public qui déterminera prochainement la société qui sera en charge du **nettoisement de la ville** s'engagera-telle à n'utiliser que des véhicules de moins de 2 ans de service et fonctionnant avec des énergies propres (GNV, GPL, électrique ou mixte).

Pour finir sur un dernier exemple, citons le **marché d'impression du Cmag** lui-même dont l'appréciation des candidatures s'est solidement appuyée sur l'engagement des imprimeurs dans une démarche de protection de l'environnement. Sachez que votre magazine, depuis de nombreuses années à présent, est **entièrement conçu à partir d'encres végétales et de papiers issus de forêts durablement gérées**.



Contrat de performance énergétique

Dans le cadre de sa politique de développement durable et sa volonté d'économiser la consommation énergétique de ses bâtiments publics, la Ville a signé, en 2015, un **Contrat de performance énergétique**. A ce jour, peu d'autres villes de Région parisienne ont fait le choix de bénéficier de cet outil clé créé par la loi Grenelle II du 12 juillet 2010.

Pourtant, même si ce dispositif demande, dans un premier temps, des investissements conséquents, les actions entreprises dans les bâtiments municipaux (mise en place de chaudières à condensation, travaux d'isolation, etc.) garantissent **une amélioration de la performance énergétique et donc une économie oscillant selon les bâtiments entre 8% à 27%**.

A titre d'exemples, en 2015 et 2016, l'amélioration de la performance énergétique des écoles Port aux Lions, Pasteur, Champ des Alouettes, du complexe sportif Nelson Pailou, du Centre Alexandre Portier... a été obtenue grâce à des travaux de rénovation des installations de chauffage, de modification des équipements électriques ou encore de mise en place d'outils de télégestion et de télémaintenance.

Parallèlement, **l'empreinte sur l'environnement s'en trouve diminuée** puisque les matériaux et matériels utilisés, comme les chaudières par exemples, sont moins polluants que ceux qui étaient précédemment en place.

Une alimentation responsable à tous les âges



Le nouveau contrat de restauration scolaire et pour les résidents de la RPA Jeanne d'Albret permet à la Ville de proposer aux "demi-pensionnaires" de 22 à 30% de produits issus de l'agriculture biologique, 50% de produits au minimum de provenance locale ainsi que des produits de saison et labellisés (Label rouge, AOP, AOC).

Par ailleurs, pour lutter contre le gaspillage alimentaire tout en respectant les grammages et les apports nutritionnels journaliers, les menus présentent désormais les 5 composantes du repas en 4 plats.

Prochainement, les écoles élémentaires vont être dotées de bornes de tri qui permettront aux jeunes Charentonnais d'être sensibilisés à la collecte sélective des bio-déchets et à la lutte contre le gaspillage.

Disparition des pesticides chimiques

Depuis le 1^{er} janvier, la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques. Cette mesure constitue, avec la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, une avancée majeure pour la protection de la biodiversité (qualité de l'eau, régénération des sols, pollinisation des plantes, qualité de l'air...) et de la santé des populations. Ces pesticides chimiques aujourd'hui prohibés sont de trois types : les herbicides utilisés contre les "mauvaises herbes", les insecticides pour lutter contre les insectes, et les fongicides palliant les maladies causées par les champignons.

La mise en œuvre de cette loi, si bienfaisante qu'elle soit pour la préservation de notre écosystème, ne s'accompagne pas de la disparition des nuisances que les Villes doivent contrecarrer dans leurs espaces verts pour la préservation de leurs végétaux et la satisfaction de leurs concitoyens.

C'est la raison pour laquelle, bien avant le début de l'année, Charenton s'est préparée en expérimentant des méthodes alternatives comme le paillage végétal et minéral pour limiter les herbes indésirables et l'arrosage, les pièges à phéromones contre les nuisibles, l'utilisation de fertilisants

biologiques et, bien entendu, le désherbage manuel et thermique. Cette nouvelle forme de gestion des espaces verts a un

La protection de l'environnement, c'est aussi :

- La généralisation de l'arrosage automatique pour limiter la consommation d'eau,
- Un choix de végétaux favorisant la biodiversité, pérennes et peu gourmands en eau (plantes endémiques, prairie fleurie le long des bords de la Marne, vivaces et graminées sur les places et dans les jardins ou les parcs...),
- L'opération "Donner au lieu de jeter" pour donner une seconde vie aux plantations municipales chez les particuliers,
- Le travail de sensibilisation mené auprès des scolaires et périscolaires tout au long de l'année à travers la mise en place et la culture de jardins pédagogiques.

coût et oblige chacun d'entre nous à accepter qu'une nature moins domptée que par le passé réinvestisse notre ville exception faite des cimetières qui ne sont pas encore concernés par l'interdiction.

A noter : l'usage de ces mêmes pesticides devrait concerner, à partir du 1^{er} janvier 2019, l'ensemble des citoyens.

Utiliser et produire des énergies renouvelables



La production d'énergie (chaleur et électricité) d'origine renouvelable en lieu et place des énergies fossiles s'inscrit parfaitement dans la démarche de développement durable et d'amélioration de la qualité de l'air. D'ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et de la loi dite "Grenelle 2", la France s'est fixée l'objectif d'une production d'énergie d'origine renouvelable à hauteur de 23% de ses consommations d'ici à 2020 et projette même de porter

la production d'énergie renouvelable à 32% de notre consommation énergétique finale en 2030.

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer dans la sensibilisation à cette question notamment en faisant preuve d'exemplarité énergétique au sein de leur patrimoine ou encore dans l'exploitation de sites potentiellement intéressants pour produire de l'énergie. Afin de se faire accompagner dans cette

démarche, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à la compétence "Développement des Energies Renouvelables" du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication. (SIPPEREC)

Ainsi, la Ville pourra compter sur les conseils et l'aide du SIPPEREC dans la mise en œuvre de toute action mettant en œuvre les énergies renouvelables (photovoltaïques, bois-énergie, géothermie, éolien...).

Prochainement : un Guide de la gestion de l'eau réalisé avec vous



Dans le cadre de ses attributions au sein de la commission locale de l'eau (CLE) et du syndicat mixte Marne Vive, Charenton s'implique également pour la préservation et l'amélioration du milieu naturel (eau, faune, flore) sur le bassin versant de la Marne, c'est à dire sur la partie aval de cette rivière et sa confluence avec la Seine.

Afin de mettre concrètement en œuvre une politique de l'eau commune sur les territoires réunis au sein de la CLE, la commission a décidé de se doter d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) c'est-à-dire un guide qui fixera les objectifs d'utilisation, de mise en valeur et de protection qualitative et quantitative de

la ressource en eau et des milieux aquatiques. Les enjeux environnementaux du futur "SAGE Marne Confluence" sont multiples comme, par exemple :

- Reconquérir la qualité des eaux des rivières et des nappes pour permettre le retour de la baignade,
 - Favoriser la biodiversité aux abords des cours d'eau et des zones humides,
 - Valoriser les paysages de l'eau,
 - Limiter la production de déchets et optimiser leur recyclage et leur valorisation,
 - Réduire les émissions atmosphériques liées aux activités humaines,
 - Diminuer les consommations d'énergies fossiles et développer les énergies renouvelables,
 - Systématiser les articulations entre aménagement du territoire et ressource en eau...
- Par nature, ce schéma sera élaboré grâce à une large concertation entre les acteurs locaux : les élus, les associations, l'Etat, les aménageurs, les chambres consulaires ... et les usagers. C'est pourquoi, dans quelques semaines, une enquête publique sera réalisée auprès de tous les habitants concernés dont les Charentonnais. Les dates et modalités de cette procédure vous seront prochainement communiquées.

Un parc de véhicules de plus en plus propre



Depuis 2008, la Ville s'est engagée dans une politique volontariste pour satisfaire à la fois sa volonté de protéger l'environnement et ses besoins en termes de flotte automobile.

Avec 13 véhicules propres sur 91 au total, les véhicules municipaux roulant au gaz naturel de ville ou à l'électricité représentent 14,28 % du parc et avec le remplacement de véhicules "traditionnels" par des véhicules "propres" en 2017, ce pourcentage atteindra les 17,58%.

Ces véhicules au GNV, largement majoritaires sur les électriques pour des raisons techniques et financières, sont reconnaissables à la fleur bleue et verte qu'ils arborent. La mutation au fil des besoins de renouvellement du parc peut sembler longue : il faut savoir qu'un utilitaire a une durée d'exploitation comprise entre 10 et 15 ans et que pour certains véhicules, notamment les plus gros d'entre eux et pour les cars, les constructeurs ont pris tardivement le virage pétrole/carburants propres. Quoiqu'il en soit, cette tendance va s'amplifier.

Le soutien de la Ville pour les initiatives des habitants

La protection de notre environnement étant l'affaire de tous et résultant de multiples initiatives qu'elles soient publiques ou privées, à grande échelle ou plus humbles, la Ville soutient régulièrement les démarches entreprises par les Charentonnais.

A ce titre, les locataires de la résidence Bobillot-Sellier animent un jardin partagé depuis le printemps 2015 dont le succès est grandissant au point que le bailleur Valophis habitat envisage de l'étendre prochainement. Afin d'approfondir leur initiative, les locataires ont sollicité le Maire pour obtenir du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, l'installation d'un composteur et l'accompagnement nécessaire au sein de leur espace vert.

La Ville ayant soutenu cette demande, le composteur devrait être mis en place prochainement ce qui va permettre de fournir du compost aux jardiniers collaboratifs ainsi qu'à tous les habitants de la résidence et réduire notablement le volume de leurs poubelles.



Le dialogue pour favoriser le bien vivre ensemble



Le bailleur social Valophis a placé parmi ses priorités la qualité de vie de ses locataires dans les résidences de son parc immobilier. C'est pourquoi le groupe s'investit dans une démarche de concertation systématique avec les locataires en leur proposant des réunions une fois par an.

Ainsi, le 28 février dernier, Farid Bouali, Directeur général Adjoint de ce groupe et Pierre Poignant, Chef d'agence en charge du secteur de Charenton, sont venus rencontrer les habitants des 592 logements des résidences Bobillot et square Henri Sellier à l'Espace Jeunesse.

Le Maire, qui a fait de la qualité des logements sociaux présents sur la ville et de la concertation deux points majeurs de son engagement, avait également tenu à participer à cette soirée d'échanges.

Se rencontrer une fois par an est un atout indéniable. Le bailleur a rappelé que, s'il souhaitait être en mesure de traiter efficacement les problématiques collectives ou individuelles liées aux conditions de vie des habitants, il devait être régulièrement informé. Il a, par conséquent, débuté cette rencontre en énumérant les nombreux points de contacts de proximité mis à la disposition de

chaque locataire avant de présenter les investissements réalisés et à venir dans les deux résidences. Durant la période 2015-2016, le groupe Valophis habitat a consenti un budget de 936 000 euros à l'entretien des résidences Bobillot et square Henri Sellier notamment en procédant à la réparation des toitures terrasses, à la réfection des peintures des cages d'escaliers ou encore au remplacement de 90 ballons d'eau chaude. En 2017, il poursuit et amplifie ses actions en s'attaquant aux espaces verts, à l'éclairage extérieur, à l'implantation de caméras de vidéo protection et à la mise en conformité incendie des bâtiments suite à la demande de la municipalité.

Ces investissements sont prépondérants pour améliorer la qualité de vie des résidents pour autant, comme l'a rappelé Farid Bouali, une décision n'est jamais meilleure que lorsqu'elle est débattue avec les intéressés particulièrement lorsqu'il s'agit de négocier des règles de la vie quotidienne et, plus largement, de favoriser le mieux vivre ensemble. La réunion s'est donc achevée sur un échange constructif durant lequel les représentants du bailleur social ont pu prendre toute la mesure des attentes, des dysfonctionnement mais aussi des points de satisfaction des locataires charentonnais.

L'OPAH EN CHIFFRES

On fait le bilan !

Dans le cadre de sa politique de rénovation de l'habitat conduite depuis de très nombreuses années et de la reconfiguration du "cœur de ville", Charenton s'est inscrite, en janvier 2010 et pour une durée finale de 7 ans, dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le secteur du "vieux bourg" comprenant, notamment, la rue de Paris semi-piétonne, la rue Gabriel Péri, Villa des Quatre Vents et l'avenue De Lattre de Tassigny.

Au travers de cette OPAH, la Ville a souhaité inciter les propriétaires de ce secteur à s'engager dans une logique de travaux et les soutenir dans leur démarche individuelle d'amélioration de l'habitat. Grâce au financement de la Ville et de son partenaire, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la qualité de vie des bénéficiaires de cette initiative s'est accrue et le cadre de vie de ce quartier a connu une transformation importante au profit de tous.

1949, date avant laquelle les biens devaient avoir été construits pour être concernés par l'OPAH

28 immeubles ont bénéficié de l'opération dont 11 pour des travaux de ravalement, 12 pour des travaux de rénovation énergétique et 5 pour d'importants travaux de reprise structurelle

7 ans au lieu des 5 années initialement prévues ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux programmés.

1 756 670 euros ont été nécessaires pour financer l'OPAH

43% du budget total a été porté par la Ville. L'ANAH a couvert 55% de la somme totale. Les 2% restant ont été financés par le Conseil départemental.

REPAS DES SENIORS

Sous le ciel de Paris coule un fleuve joyeux

Le mois dernier, près de 1 300 seniors charentonnais avaient répondu à l'invitation du Maire pour le traditionnel banquet qui leur est dédié. Les convives ont été accueillis cette année sur les Bateaux Parisiens pour un déjeuner croisière. Depuis la tour Eiffel jusqu'au pont Charles de Gaulle, ils ont pu pleinement profiter de cette visite exceptionnelle de Paris, passant aux pieds des plus beaux monuments de la Capitale.

Le déjeuner était suivi d'un moment musical, durant lequel les plus hardis se sont lancés dans un madison très festif. Afin que personne ne soit oublié, le Centre Communal d'Action Sociale avait veillé au confort et la sécurisation de l'acheminement des personnes plus fragilisées, sans oublier quelques résidents de l'Ehpad Gabrielle d'Estrées.



QUAND LES ANIMAUX S'INVITENT CHEZ LES TOUT-PETITS

L'Art fait son entrée au multi-accueil des Bordeaux

Au sein du multi-accueil des Bordeaux, les enfants participent régulièrement à des ateliers créatifs, où ils sont sensibilisés aux arts plastiques, en découvrant les couleurs et les matières. C'est ainsi que dernièrement, ils ont pu appréhender la technique du pochoir. Fait intéressant, cette séance a eu lieu au même moment que se déroulait le 64^e salon de Charenton à l'espace Art et Liberté. Cette exposition mettait à l'honneur, entre autre, le travail de Mosko, un artiste de street art utilisant cette même technique pour peindre des animaux de la savane. Décision a été prise de créer une passerelle entre la structure petite enfance et celle consacrée aux arts plastiques. Une grande fresque a donc été prêtée et installée pendant presque trois semaines dans le hall d'accueil, pour les familles et le personnel du multi-accueil. Le tigre coloré de Mosko a enchanté les petits qui se faisaient une joie de "feuler" devant cette œuvre avec leurs parents.



SAJE

Soutien à l'accueil du jeune enfant



La Ville permet désormais aux familles charentonnaises de pouvoir librement adopter le mode de garde qui leur semble le mieux adapté, sans que cela ne leur coûte plus cher qu'un mode de garde collectif en multi-accueil. Cette nouvelle prestation financière, appelée SAJE (soutien à l'accueil du jeune enfant) est destinée aux familles employant une assistante maternelle ou une garde à domicile, pour faire garder leur enfant, âgé de 3 mois à 3 ans. Elle est délivrée sous conditions de ressources.

Renseignements auprès du RAM
(Relais Assistants Maternels)
Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Tél. 01.71.33.51.38.
Mail. ram@charenton.fr

L'accueil de jour de la résidence Gabrielle d'Estrées

A Charenton, il existe au sein de la résidence Gabrielle d'Estrées un accueil de jour, "les 4 Vents", permettant aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer vivant à domicile un accompagnement individualisé contribuant au maintien de l'autonomie, à rompre l'isolement tout en apportant un soutien aux aidants et aux proches.

L'accueil de jour des "4 Vents" dispose de 6 places par jour fonctionnant du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30. Les personnes concernées y sont ainsi accueillies avec courtoisie et bienveillance. Des activités permettent de travailler la mémoire des patients en leur donnant un sentiment d'utilité à travers les actes de la vie quotidienne.

Michel Van den Akker, Conseiller Municipal délégué au service social, à la santé, des personnes handicapées et dépendantes rappelle que : *"Charenton a la chance d'avoir un accueil de jour et il est important que les Charentonnais qui en ont besoin puissent bénéficier de ses services. Il s'agit aussi d'un*



espace qui aide de façon extrêmement efficace les proches à mieux appréhender la maladie d'Alzheimer et accompagner celles et ceux qu'ils aiment".

Un programme structure la journée, avec différents types d'activités, comme la revue de presse, des ateliers culinaires, parfois des petites sorties au marché, des séances de danse ou de manucure mais aussi des temps calmes. Les repas sont pris sur place, dans la salle de restauration de l'établissement, et parfois même, les personnes participent à l'élaboration de certains plats.

Dans ces circonstances, les proches trouvent un répit bien nécessaire en dégageant du temps pour eux-mêmes. Il leur est d'ailleurs possible de

Comment y être admis ?

Avant toute prise en charge, un dossier d'admission, comprenant une partie médicale remplie par le médecin traitant et une partie administrative renseignée par la famille, est constitué pour évaluer avec les professionnels ce qui correspond le mieux au malade.

Les personnes admises peuvent fréquenter l'accueil de jour une à plusieurs journées par semaine, en fonction de ce qui aura été convenu avec le médecin coordinateur et la psychologue de l'établissement.

rencontrer la psychologue de la résidence afin de ne pas rester seuls avec des questions et de délivrer la parole.

Témoignages

"Je viens ici deux fois par semaine. Même si j'appréhendais un peu au début, j'apprécie le bon accueil qui nous est réservé. Les gens ici ont de la patience. Nous sommes contentes de nous retrouver, ça se passe bien." Mme Bleux

"C'est mon fils qui tient à ce que chaque jour, je sorte un peu de chez moi, que je vois d'autres gens. Ici, je me sens bien, j'ai même trouvé une amie. J'ai l'intention d'y rester !" Mme Fisher



LE CHARME DE LA MÉDITERRANÉE

5 raisons de choisir Chypre comme destination au mois de juin

Les plages de sable blanc, le bleu de la mer et le soleil... ce sera la première raison de participer à ce séjour destiné aux retraités charentonnais. En un instant, la décontraction et le dépaysement sont garantis ! Ensuite, parce que c'est une île de mythes et de légendes, où Aphrodite, la déesse de l'amour, serait apparue, selon la mythologie grecque, au milieu de l'écume des flots. Pour les passionnés

d'histoire et d'archéologie, sachez aussi que l'hôtel est situé tout près du site de Salamis et du monastère de Saint-Barnabé. Les gourmands ne seront pas en reste avec les fameux "mezzes", "taramas", feuille de vigne et autres salades d'aubergines cuisinées à l'huile d'olive. Enfin, s'il fallait choisir une dernière raison pour passer le cap et s'inscrire à ce séjour, c'est bien la convivialité de ces moments passés en groupe qui rendra cette semaine chypriote inoubliable pour les aînés charentonnais.

Réunion d'information et inscription le mardi 18 avril à 14H30, au centre Alexandre Portier - Service Retraités 21 bis, rue des Bordeaux. Il s'agit d'un voyage pour lequel les retraités, en fonction de leurs ressources, peuvent recevoir une aide financière.

RÉSIDENCE JEANNE D'ALBRET

Le programme des activités de la RPA

Vendredi 7 avril : atelier déco à 14h

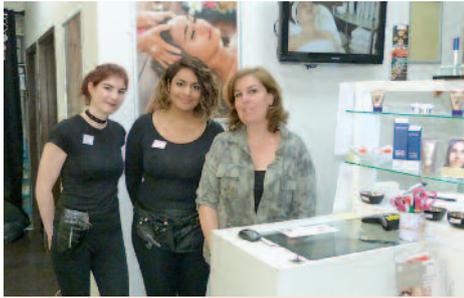
Mercredi 19 avril : atelier floral à 14h

Mercredi 26 avril : les jeunes du conservatoire de musique André Navarra viendront interpréter quelques pièces classiques à 17h, dans le cadre de leur option "musique au bac", puis ils expliqueront et présenteront la pièce jouée.

Mardi 2 mai : atelier jardine "âges" à 14h, sur le thème des herbes aromatiques

Informations au 01.71.33.00.50

L'actualité de nos commerces et entreprises



ESCALE BEAUTÉ

• Institut de beauté

L'institut de la Coupole a récemment changé d'enseigne. Place maintenant à "Escale beauté", piloté avec douceur et savoir-faire par Nathalie Slama et son équipe. Dans une ambiance zen, "Escale beauté" s'adresse à toutes celles et ceux qui veulent s'offrir une parenthèse de douceur et de bien-être grâce à une large gamme de soins et cosmétiques haut gamme. Dans ces lieux dédiés à la beauté et au cocooning, les tensions de la journée s'effaceront tout naturellement. Chaque membre de l'équipe possède sa spécialité (massage hawaïen, californien, énergisant, onglerie, épilation...) et peut ainsi proposer au client un programme adapté. Un "passeport beauté" est aussi établi, permettant à chaque client de bénéficier de produits spécifiques à son type de peau. L'institut est accessible sans rendez-vous : sur un coup de tête, il vous est donc possible de choisir une manucure, un maquillage pour une soirée ou un soin flash. Nathalie Slama met aussi un point d'honneur à proposer des bons cadeaux, pour permettre aux clients de prendre soin de leurs proches.

Galerie de la Coupole - 3, place des Marseillais
Tél. 01.43.78.08.00
ouvert de 10h à 19h30
du lundi au samedi, sans RDV.



BUBBLE'Z TEA

• Restauration

Après 15 années passées à travailler auprès de grandes maisons de restauration, Chan Thong a décidé, à 38 ans, de faire le grand saut en ouvrant sa propre affaire en février dernier. Avec son établissement, "bubble'z tea", il avait envie de partager sa culture et de proposer aux clients des plats savoureux. Sa cuisine thaïlandaise est déclinée de plusieurs façons, avec des produits frais et différents selon les saisons. Il y a notamment son fameux "pad thai", un plat traditionnel végétarien, mais qui peut être complété, au choix, de bœuf, poulet ou crevettes. Outre les recettes du midi, Chan propose aussi des petits déjeuners, des goûters et des tapas thai. Généreux, passionné, il aime aussi à faire découvrir aux amateurs une grande gamme de thés bio. Prochainement, Chan va ajouter à sa cuisine une rôtissoire, afin de pouvoir agrémenter à sa carte de poulet, de bœuf et de porc rôti. Il a aussi prévu de proposer des "bubble tea", c'est-à-dire des boissons à base de thé avec des perles de tapioca aux saveurs de mangue, passion ou framboise. Jamais à l'abri de trouver de nouvelles idées, il séduit déjà sa toute nouvelle clientèle avec son sourire et ses recettes créatives. Plats à consommer sur place ou à emporter.

42, rue de Paris
Tél. 09.52.59.88.71
ouvert de 9h à 23h du mardi au dimanche



MATINALES

L'agenda du Club Gravelle Entreprendre

Mardi 18 avril

matinale animée par Guillaume Calloud (Consultant Innovation)
L'envers du décor des financeurs publics (BPI, IDF).
Qu'attendent-ils ? Comment monter un "dossier béton" ?
Quelles sont vos chances de réussite ?

Mardi 9 mai

matinale animée par Frédéric Petitjean (Consultant-Formateur et Coach)
Comment se sentir plus à l'aise et avoir plus d'impact quand on prend la parole ?
Par l'utilisation des techniques théâtrales, comment se réapproprier les outils du comédien au service de notre communication. Atelier tonique dans lequel les participants sont acteurs à part entière.
Inscription obligatoire auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi
au 01.46.76.50.03
ou à clubgravelle@gmail.com



EMPLOI

Aide aux entretiens

La Ville souhaite apporter son soutien aux personnes en recherche d'emploi. C'est pourquoi elle organise régulièrement des ateliers. Prochaines sessions "préparation aux entretiens d'embauche" les mardi 25 et jeudi 27 avril de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

Direction de l'Economie et de l'Emploi
73, rue de Paris - Tél. 01.46.76.50.00.

AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

3^e édition du programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent"



Issu du partenariat entre la Ville, le lycée polyvalent Robert Schuman et le Club Gravelle Entreprendre, le programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent" a repris en mars dernier pour la 3^e année consécutive. A cette occasion, 32 professionnels de différents secteurs d'Ile-de-France sont venus à la rencontre des élèves de seconde générale et professionnelle du lycée Robert Schuman partager leur expérience et parler de leur parcours professionnel sans langue de bois, avec des exemples pratiques. Questions d'orientation, de reconversion professionnelle, de rémunération, du rôle du chef d'entreprise, de l'entrepreneuriat... Tous les aspects de leur vie professionnelle ont été abordés sans tabou. Avec beaucoup de franchise, les intervenants se sont prêtés au jeu des questions /réponses avec les élèves. Bien souvent, le même message revenait, à savoir, qu'avec du travail et de la persévérance, on peut parvenir à ses fins. Un temps d'échange convivial "professeurs-intervenants" est venu clôturer la séquence et contribuer encore davantage au rapprochement entre le monde Académique et le monde de l'Entreprise. Bientôt, les lycéens iront à leur tour rencontrer les actifs sur le terrain, afin de les interviewer.



Vous êtes acteur du secteur privé ou public, artisans, commerçants et souhaitez contribuer à ce programme en acceptant de consacrer un peu de temps aux jeunes, à leur orientation et leur recherche de stages, contactez le 01.46.76.50.03 ou par mail eco@charenton.fr.

BOOSTE TA RÉUSSITE !

De l'orientation à l'insertion, trouver sa voie

Les villes de Charenton et de Saint-Maurice, en partenariat avec le Club Gravelle Entreprendre, ont soutenu le Salon Booste ta réussite, organisé par l'association La Réussite pour Tous, qui a eu lieu le 25 février dernier au Pavillon Baltard à Nogents-sur-Marne. Lors de cette 2^e édition, près de 1100 jeunes ont été accueillis, dont des lycéens de Robert Schuman et des collégiens d'Edmond Nocard. Tous ont apprécié l'approche à la fois ludique et pragmatique de ce salon interactif. Rappelons que 6 villages (orientation, emploi, entrepreneuriat, réseau, musique et mode) étaient présentés pour permettre aux jeunes de découvrir des métiers, pour apprendre à se mettre en valeur au moment de l'entretien, pour créer un CV digital et surtout profiter du partage d'expériences et de témoignages. Différents univers étaient représentés comme ceux de l'électronique, l'infographie, la communication, la finance ou encore le droit. Cet événement a également marqué la fin du Challenge "Booste ta réussite", une simulation de gestion d'entreprise durant laquelle 4 jeunes Charentonnais et Mauritiens ont brillamment représenté leurs collectivités en étant à la tête d'une manufacture virtuelle.



BIENVENUE À :

Cabinet d'Ostéopathie générale, périnatale et pédiatrique

Cécile Iglicki

Tél. 07.69.33.88.24.

Laura Enos

Tél. 07.68.62.16.25.

25, rue Arthur Croquette
Du lundi au samedi de 9h à 21h
Mail. osteo.charenton@gmail.com

Psychologue clinicienne

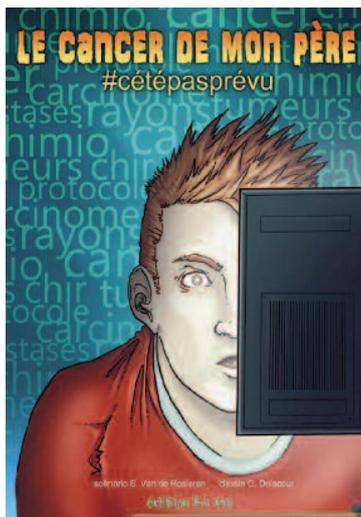
Djaouida Lebsir

(spécialisation sur la psychopathologie
de l'enfant et de l'adolescent)

46, rue des Bordeaux

Consultations les lundi, mardi, mercredi,
vendredi et samedi.

Tél. 06.16.50.03.97.



GUILLAUME DELACOUR

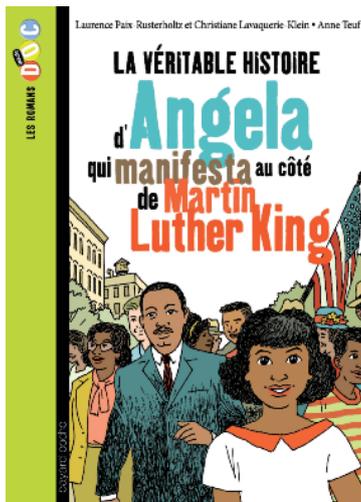
Le cancer de mon père #cétépasprévu

Guillaume Delacour est un illustrateur charentonnais autodidacte. Il est l'auteur d'une série de bandes dessinées qui s'intitule "Ariane Dabo - la lance opale de feu" chez YIL édition. En début d'année, Guillaume a sorti un ouvrage d'un tout autre genre : sur un scénario de Stéphane Van de Rosieren, "Le cancer de mon père #cétépasprévu" a été pensé pour un public concerné par la maladie. Véritable outil de médiation pour toute la famille, cette bande dessinée se donne pour objectif de **favoriser les échanges, grâce à son éclairage sur les comportements et les réactions de chacun tout au long de la maladie**. L'histoire traite en priorité de la vie des adolescents, celle de Max et sa petite sœur Eva, dont le père Patrick apprend qu'il est atteint d'un cancer du poumon. Elle est mise à disposition gratuitement dans les institutions concernées (services spécialisés, Ligue contre le Cancer, infirmières scolaires). On peut aussi la télécharger gratuitement sur le site Internet www.asso-en-vie.org.

CHRISTIANE LAVAQUERIE-KLEIN ET LAURENCE PAIX-RUSTERHOLTZ

La véritable histoire d'Angela qui manifesta au côté de Martin Luther King

Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholtz écrivent à "quatre mains". La première est charentonnaise et sa complice est parisienne. Toutes deux ont créé l'agence d'action culturelle "L'ibis et L'allégorie", une agence qui conçoit des



ouvrages, des jeux et des expositions sur l'art pour la jeunesse et le grand public. Elles publient ce mois-ci chez Bayard éditions "La véritable histoire d'Angela qui manifesta au côté de Martin Luther King", qui dresse, à travers le regard de la jeune Angela, le tableau d'une Amérique raciste, à la fin des années 1960.

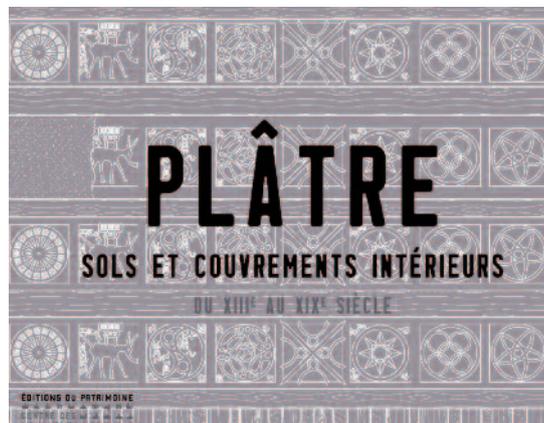
Cet album permet d'aborder la montée de la lutte pacifiste contre la ségrégation par le moyen d'un récit d'aventures illustré adapté aux jeunes lecteurs. Elles sont aussi à

l'origine de la nouvelle collection des récits mythologiques, toujours chez Bayard éditions, qui traite de la fabuleuse histoire de Thésée et le minotaure ou encore de Seth et Osiris qui sortira à la fin du mois.

LES PUBLICATIONS DE LA MAP

Plâtre : sols et couvertures intérieurs du XIII^e au XIX^e siècle

La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), située sur le site de l'ancien séminaire de Conflans, assume la charge de collections photographiques inestimables, sans doute l'une des plus riches d'Europe. Elle publie régulièrement des ouvrages de référence, comme le dernier en date, consacré à l'histoire complète du plâtre et de ses usages. Ce nouvel album du Centre de recherches sur les Monuments historiques Sols et couvertures intérieurs du XIII^e au XIX^e siècle revisite en effet ce matériau de construction mal connu. L'ouvrage est un véritable traité historique, scientifique et technique.



DISTINCTION

Evelyne Prat a été nommée Chevalier dans l'Ordre national du mérite

Portée par des valeurs fortes et un grand professionnalisme, Evelyne Prat dirige, depuis 22 ans, un cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à Charenton. Elle a reçu, le 23 février dernier, la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, une prestigieuse distinction remise par Agnès Bricard, Présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'ordre des Experts-Comptables et fondatrice de la Fédération Femme Administrateurs. Depuis 1994, Evelyne Prat apporte ses conseils dans la création d'entreprise, dans le financement de projets et dans l'optimisation fiscale.

Elle réalise aussi des audits légaux et contractuels. Avec un esprit aiguisé et beaucoup de pugnacité, elle met régulièrement ses compétences au service des PME/PMI, des entreprises individuelles, des professions libérales, des associations dans des secteurs d'activités très diversifiés. A ce titre, elle est d'ailleurs trésorière du Club Gravelle Entreprendre et s'engage auprès de deux épicerie solidaires.

COMITÉ DE JUMELAGE

Entre Charenton et Borgo : plus qu'un jumelage, une amitié

Depuis 27 ans, Charenton et Borgo val di Taro écrivent conjointement les pages d'un grand livre qui témoigne de leurs liens d'amitiés. Ce jumelage entre nos deux villes se traduit par des échanges culturels, éducatifs et économiques qui ont lieu tout au long de l'année. Le mois dernier, une importante délégation italienne est venue passer quelques jours à Charenton, contribuant ainsi à notre enrichissement mutuel.



Sur la grande scène du Théâtre des 2 Rives, plusieurs générations de musiciens, français et italiens, se sont succédées autour d'un répertoire éclectique allant des grands airs de Verdi aux standards de jazz. La classe de saxophone du conservatoire de musique André Navarra et la "Banda", l'orchestre d'harmonie de Borgo, ont joué avec un plaisir manifeste devant un public enthousiaste.



Des jeunes du collège la Cerisaie et du lycée Schuman ont accueilli leurs correspondants italiens. Découvertes culturelles, visites parisiennes, échanges linguistiques dans les établissements ont rythmé ce séjour. La mobilisation des bénévoles de la section Italie du comité de jumelage, présidée par Sandrine Carini, a contribué au bon déroulement de cette visite de nos amis italiens.



Lors d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville, une délégation italienne emmenée par Mattéo Daffada, Maire adjoint à Borgo, a remis à Hervé Gicquel un superbe violon orné du blason charentonnais, conçu par un luthier transalpin.



SECTION ALLEMAGNE

Le service Jeunesse de la ville de Büren, notre ville jumelée, organise un séjour dans le camping du Cap Fréhel pour les jeunes de 15 à 18 ans du 18 au 28 juillet prochains. A l'occasion de leur escale francilienne, la section Allemagne du Comité de jumelage de Charenton organise une rencontre entre jeunes Burinois et jeunes Charentonnais le lundi 17 juillet. Si la perspective de passer 10 jours en bord de mer entre adolescents, français et allemands, tente certains jeunes charentonnais, ils peuvent contacter le comité de jumelage au 06.63.29.69.41 pour connaître les modalités de participation à ce séjour qui se déroulera dans un cadre dépayssant.

PROXIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

Tout près de chez vous, la fête des quartiers !

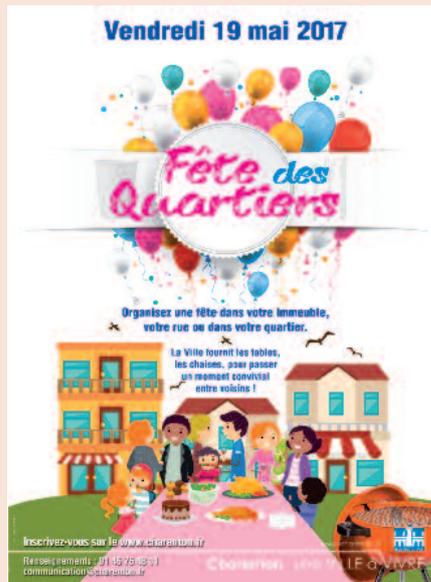
Depuis de nombreuses années, la Ville propose aux habitants de participer à la fête des quartiers. C'est une occasion pour les habitants de prendre le temps de faire connaissance avec leurs voisins, de partager des moments de convivialité et, pour certains, de rompre l'isolement. En prenant l'initiative de se rencontrer, le plus souvent dans une cour d'immeuble ou dans une rue, les Charentonnais peuvent ainsi tisser des liens avec leur voisinage, parfois autour d'un instrument de musique ou d'une recette familiale.



Jean-Marc Boccara,
Maire-Adjoint
chargé de l'Animation événementielle

"Nous sommes très attachés à cette fête des quartiers. Elle permet aux différentes générations de partager de bons moments, dans la bonne humeur et la simplicité. Après avoir participé à cette fête, les gens se reconnaissent, ils peuvent se rendre des petits services, échanger des nouvelles et retrouvent cette proximité, ce rapport de fraternité que l'on perd trop souvent. Retenez bien la date du 19 mai !"

Pour participer à cette fête des quartiers, il suffit de se concerter et de s'organiser entre voisins car la Ville, quant à elle, fournit les tables et les chaises. Inscriptions sur www.charenton.fr jusqu'au 12 mai prochain. Le partenaire de cette opération, le Crédit Mutuel fournit, de son côté, le kit de fête (gobelets, nappes, assiettes et ballons).



COMMÉMORATIONS

Mardi 25 avril
Commémoration
du génocide Arménien
La cérémonie débutera à 18h devant le Khatchkar du parc de la Cerisaie.

Dimanche 30 avril
Journée nationale
du Souvenir
de la déportation
Le rendez-vous a lieu à 11h30 au monument aux morts de Saint-Maurice, place Charles de Gaulle. A 11h15, un car se tiendra place Ramon (devant le Monoprix) afin de conduire les participants charentonnais à la cérémonie organisée à Saint-Maurice.

Lundi 8 mai
72^e anniversaire
de la Victoire
du 8 mai 1945
A 11h, rassemblement à l'Hôtel de Ville pour le défilé, puis à 11h30 début de la cérémonie au monument aux morts de Charenton, place de l'église.

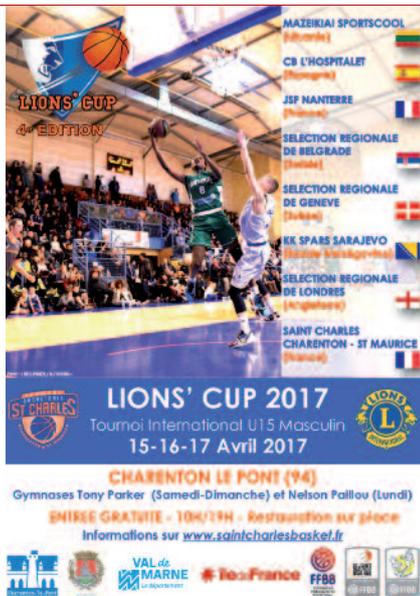
DIMANCHE 30 AVRIL

Grand vide-grenier de l'AFC

L'Association des Familles de Charenton organise un grand vide-grenier sur la place Aristide Briand le **dimanche 30 avril prochain de 8h à 18h**. Ce rendez-vous printanier est un moment privilégié pour les Charentonnais qui, pour certains, font de la place dans les armoires, ou pour d'autres trouvent des petits trésors pour améliorer le quotidien ! Sur leur stand, les bénévoles de l'AFC proposent des rafraîchissements, des boissons chaudes, des pâtisseries et autres friandises : les recettes ainsi recueillies contribueront au fonctionnement de l'association.

Location de l'emplacement : 22 € les 2 mètres
Renseignements au 01.48.93.09.55 ou les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 12 h au 16, rue Victor Hugo - Mail. ass-familles@orange.fr
Inscriptions jusqu'au 15 avril.





BASKET

Lions' Cup : venez rugir de plaisir !

A Charenton, l'évènement du week-end de Pâques sera assurément la 4^e édition de la Lions' Cup, grand Tournoi international U15 masculin organisé par la Saint Charles basket et le Lions Club. Un combat titanesque se profile !

Venez encourager nos joueurs de la Saint Charles qui seront confrontés à de terribles adversaires, en l'occurrence le CB l'Hospitalet de Barcelone, Nanterre, Poitiers, Académie Marciulionis (Lituanie), Belgrade (Serbie), Sarajevo (Bosnie Herzégovine) et Londres (GB) ! Des chocs sportifs mémorables en perspective dans une ambiance éminemment sympathique et humaniste avec la présence et le concours du Lions Club. Gymnases Tony Parker, samedi 15 et dimanche 16 avril, pour les éliminatoires et Complexe Nelson Paillou, lundi 17 avril, pour les finales - 10h-19h entrée gratuite.

ESCRIME

Victor Courbe, jeune étoile du sabre

Le 27 Janvier 2017, se sont déroulés les championnats méditerranéens d'escrime regroupant les meilleurs sabreurs des pays du bassin méditerranéen. Victor Martin Courbe, âgé de 14 ans et formé au cercle d'escrime de Charenton, a réussi un double pari : celui d'intégrer l'équipe de France, mais aussi de monter sur le podium en remportant sa première médaille de bronze en championnat international ce qui lui a laissé un léger goût amer car il était venu y chercher l'or !



Pour Flora Palu, son maître d'arme depuis son plus jeune âge, Victor a révélé une partie de son potentiel l'année dernière en décrochant une médaille de bronze aux championnats de France dans sa catégorie. Il tentera cette année d'y décrocher le titre et de figurer au mieux dans la catégorie des moins de 17 ans.

Grâce à l'esprit insufflé par ses équipiers du Cercle d'escrime de Charenton, mais aussi fort de la détermination et de l'investissement qui l'animent, Victor a la réussite en ligne de mire ! Les plus jeunes du club n'ont plus qu'à suivre l'exemple.

PISCINE

Des précisions sur la fermeture du complexe Télémaco Guoin

Vous avez constaté que depuis début février 2017, le petit et grand bassin de notre piscine sont fermés en raison d'importantes fuites sur les canalisations d'alimentation et de recyclage des eaux. La réouverture, initialement prévue le 6 mars, a été reportée à une date ultérieure afin d'affiner les interventions à mettre en œuvre.

Les conclusions du diagnostic en cours permettant de déterminer la nature et le budget des travaux à mener sur ce site mis en service en 1968 et soumis à un vieillissement naturel de l'ensemble de ses installations techniques, ne seront connues qu'à la mi-avril. La ville sera alors amenée à effectuer un choix pour assurer son bon fonctionnement et accueillir le public dans les meilleures conditions. La durée des travaux pourra s'étendre sur une durée allant de 12 à 36 mois en cas de mise en œuvre d'un programme de rénovation conséquente. Nous vous informerons des orientations choisies.



CHEERLEADING

Cheer excess à la conquête du monde !

Après la présentation d'un showcase le 26 février qui a permis de montrer le travail accompli depuis le début de l'année et les programmes qui seront présentés lors des prochaines compétitions, le club Cheer excess a participé aux qualifications du championnat de France de Cheerleading organisées à Serris le week-end des 11 et 12 mars pour l'Île-de-France.

11 équipes ont concouru dont 5 dans des catégories qualificatives pour le championnat de France ; 4 se sont directement qualifiées pour la finale du championnat de France, pour la 5^e équipe, il faudra attendre les résultats finaux des autres poules qualificatives en fonction du score obtenu par les équipes sur toute la France. La finale se déroulera le 7 mai à Eaubonne.



TIRER SUR LA CORDE

Le conservatoire André Navarra fait la part belle aux instruments préparés

Un instrument préparé. Savez-vous ce que c'est ? Si l'on prend l'exemple d'un piano préparé, c'est un piano dont le son est altéré en plaçant divers objets dans ses cordes. Cette technique consiste donc à modifier le timbre d'un instrument par l'utilisation d'objets externes (gomme, boulon, pince à linge...) et s'applique à tous les instruments à cordes : piano, mais aussi guitare, violon ou harpe. Le conservatoire municipal de musique André Navarra se propose de faire découvrir le répertoire de musique pour ces instruments préparés.

Pour mémoire, c'est en 1937 que John Cage, le fameux compositeur, interpréta pour la 1^{ère} fois une œuvre sur un piano préparé à l'occasion d'un ballet à Seattle. Depuis, de nombreux artistes se sont appropriés la technique, dont Nicolas Mondon, un pianiste francilien classique de formation et autodidacte en improvisation, jazz et musiques traditionnelles. Il sera présent le jeudi 20 avril au conservatoire pour un concert-conférence. La semaine suivante, le jeudi 27 avril, un concert promenade sera proposé pour restituer le travail des ateliers d'improvisation mené avec lui. La soirée débutera à 19h à l'espace Art et Liberté, puis le public sera invité à parcourir la galerie commerciale vers le conservatoire, soit une autre façon d'appréhender la musique.

- Jeudi 20 avril à 19h - Conférence/concert de Nicolas Mondon - salle Munch du conservatoire - 1, allée des Tilleuls réservation au 01.46.76.68.00
- Jeudi 27 avril à 19h - Concert promenade des ateliers d'improvisation - Art et Liberté - 3, place des Marseillais



Charente-le-Pont une ville à vivre

Pour les petits jusqu'à 3 ans

A la médiathèque des quais,

il se passe toujours quelque chose le mercredi

Les stéréotypes ont la vie dure. Qu'elles soient appelées bibliothèques ou médiathèques, ces structures souffrent parfois d'une image un peu "poussiéreuse". Or, bien souvent, ce sont des lieux plein de vie, où pétillent des idées et où l'on insuffle des moments de rêve et de poésie. On y trouve des ressources, du partage, des inspirations et surtout, si votre idée d'une médiathèque s'illustre par des rayonnages de livres, vous aurez raison, mais pas seulement !



Ce type d'établissement a beaucoup évolué ces dernières années. On y trouve désormais des revues, des bandes dessinées, des outils numériques, des ateliers et des rencontres de professionnels, des lectures en public, des

concerts des jeunes du conservatoire André Navarra ou encore des classes. Toutes les générations, tous les profils viennent passer, à loisir, un moment régulier ou effectuer une recherche ponctuelle. Il y a encore les plus jeunes, qui sont accueillis **chaque mercredi à 10h30 au sein de la section jeunesse de la médiathèque des quais**. En effet, l'établissement propose pour les 0-3 ans des animations en alternance : une semaine avec "l'heure du conte pour les petites oreilles", c'est-à-dire des histoires, albums, chansons contés par une documentaliste suivie d'une autre semaine avec "rhyme time", un éveil à la langue de Shakespeare aux tout-petits par le biais de comptines proposé par la section Grande-Bretagne du comité de Jumelage. Décidément, il se passe toujours quelque chose le mercredi !

Médiathèque des quais - 36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00.
<http://mediatheques.charenton-saintmaurice.fr/>

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES PIERRE SOULAGES

Prêts pour les fauves d'Angoulême !



Pour la deuxième année consécutive, les 50 élèves des classes de bandes dessinées et de manga de l'atelier municipal d'arts plastiques Pierre Soulages ont participé au 43^e concours de la bande dessinée scolaire d'Angoulême.

L'année dernière, parmi près de 6500 candidats, quatre élèves de l'atelier Pierre Soulages ont obtenu respectivement un petit fauve d'argent et trois petits fauves de bronze, sur six récompenses distribuées sur Paris et la Région parisienne. Aujourd'hui, les dés sont jetés et tous attendent avec impatience les résultats qui seront proclamés en juin. D'ailleurs, à l'occasion de la journée "portes ouvertes" du samedi 24 juin prochain, une présentation de ces bandes dessinées est prévue ! Gageons que certains d'entre eux décrocheront des "petits fauves" et se verront ainsi récompenser de leurs efforts !

Les expositions d'avril à l'espace Art et liberté

Technique ancestrale, l'aquarelle n'a rien d'un art mineur et de nombreux artistes en ont fait un moyen d'expression privilégié. Ainsi, comment oublier les paysages de William Turner, les fines études d'Auguste Rodin ou encore les portraits d'Egon Schiele ? L'espace Art et Liberté présente une exposition consacrée aux aquarellistes contemporains proposant un regard sensible et poétique. **Une sélection exceptionnelle réunit 45 artistes jusqu'au 15 avril.** La Société Française de l'Aquarelle compte aujourd'hui de nombreux adhérents à travers toute la France et des partenaires dans l'Europe entière.



Le penseur de Rodin

2017 est l'année Rodin. Le centenaire de sa disparition donne l'occasion de plusieurs expositions et temps forts. Le sculpteur charentonnais, Jean-Baptiste Seckler, a choisi de lui rendre hommage, au théâtre, dans une pièce intitulée "Le penseur", un seul en scène dans lequel il interprète le rôle d'Auguste Rodin dans son atelier entouré de son "peuple de statues". Jean-Baptiste Seckler sera en résidence à l'espace Art et Liberté **du vendredi 21 avril au jeudi 27 avril**. Le public pourra y découvrir ses bustes de Camille Claudel et de Victor Hugo créés pour l'occasion et suivre en direct la réalisation d'un visage monumental d'Auguste Rodin. Son spectacle est programmé de septembre à décembre prochain au château de l'Islette, au musée Bourdelle ainsi qu'au théâtre du Gouvernail. **Vernissage le vendredi 21 avril à 19h ainsi que l'exposition des Ateliers d'Art de Charenton**

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais
ouvert du mardi au vendredi de 13h à 18h et le samedi de 10h à 12h et 13h à 18h.
www.charenton.fr

2 DATES SINON RIEN

Prochainement au T2R

Un démocrate

Théâtre - Tout public dès 15 ans

Création 2016 - Résidence de création au Théâtre des 2 Rives

Jeu 20 et vendredi 21 avril à 20h30 au petit t2r

Un spectacle percutant et plein d'humour pour nous parler d'un homme qui changea à jamais le XX^e siècle. Eddie vend du savon. Eddie vend des pianos. Eddie vend du bacon. Non, Eddie ne vend pas : il fait en sorte que les gens achètent. Eddie fait fortune à New York, quand partout c'est la crise, et ses méthodes se répandent dans le monde. Son père voulait qu'il soit marchand de grain ; mais Eddie sème des graines d'un autre genre : du genre qui s'implante dans l'esprit des hommes et y endort le libre-arbitre. Car Eddie a compris très tôt ce qui faisait courir les hommes. Eddie meurt paisiblement à 103 ans, avec le sentiment du devoir accompli. Il a vendu des cigarettes, des Présidents des Etats-Unis et des coups d'Etat et il laisse derrière lui un système de manipulation des foules. Il s'appelait Edward Bernays, neveu de Freud, et son système a transformé le monde.



Bord de scène : A l'issue de la représentation, une rencontre en salle sera organisée avec l'équipe artistique.

Un violon sur le toit

Comédie musicale - Tout public dès 12 ans

Jeu 27 avril à 20h30 au T2R



Un parfait équilibre entre douce mélancolie et esprit festif débridé pour une fresque musicale légendaire haute en couleurs. Au début du XX^e siècle dans le quartier juif d'une petite ville de Russie, le modeste Teyve se démène pour faire vivre sa famille. Il a aussi la difficile mission de marier ses trois filles bien peu décidées, à son grand désarroi, à lui faciliter la tâche. Enfin, il tient à rassurer Dieu quant aux libertés qu'il prend vis-à-vis des traditions et de la religion. Au fil de scènes empreintes d'un humour savoureux, toute une galerie de personnages témoigne d'un quotidien marqué par les traditions et les incessantes menaces que l'on entend gronder au loin. Servie par un casting de grande production, la pièce offre une fusion magique entre musique, chants et danses. Depuis 1964, ce grand classique de Broadway a été représenté plus de 3 200 fois et a reçu de nombreuses récompenses dont 9 Tony Awards !

Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.00 - www.les theatres.fr

AVRIL

PENDANT LES VACANCES

JUSQU' AU VENDREDI 7 AVRIL

10h - 12h et 14h - 16h :
Stage de comédie musicale
par la Cie Les Arcès
50 € le stage.

Salle Munch du Conservatoire de musique
André Navarra - 1, allée des Tilleuls
Présentation de l'atelier le vendredi 7
à 17h - Inscriptions et informations
au 06.18.15.27.80.

DU LUNDI 3 AU JEUDI 13 AVRIL

10h - 11h15 : Méthode Le Geste
de peindre - Ateliers de peinture
et de libre expression

Tarifs tout compris :
Enfant dès 3 ans, ado : 1 jour 32 €
3 jours 93 € - 4 jours 117 €
Adultes : 3 jours 125 €
4 jours : 161 €.
Pour s'exprimer, se détendre et prendre
confiance : une palette de 18 couleurs,
des feuilles de papier sur les murs, le pin-
ceau dans la main.

On découvre la joie du geste et de la trace,
sans jugement.
L'Atelier de Charenton : 06.12.61.39.08.
contact@atelierdecharenton.com

SAMEDI 8 AVRIL

10h - 12h : Speaking Coffee
Tous les samedis
Médiathèque des Quais : 01.46.76.69.00.
Les rencontres de Speaking Coffee sont
l'occasion de partager en toute simplicité
des idées, des doutes, des interrogations
tout en s'exprimant en anglais, avec la
sécurité d'être accompagné par un interve-
nant anglophone.

15h : "Mlle Sauve-qui-peut"
par la Cie Coup de Balai
Tout public. Médiathèque des Quais :
01.46.76.69.00.

DIMANCHE 9 AVRIL

14h - 18h : Dimanches artistiques
Activités artistiques et loisirs
créatifs à la carte
Enfants : 30 € Adultes : 35 €. Matériel
compris, goûter offert.
Animé par Nataly Guetta,
"Ateliers tout en couleurs"
51, square Henri Sellier.
Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24
ou asso@atelierscouleurs.org
Autres séances les 16, 23 et 30 avril.

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 AVRIL

14h - 18h : "Les Bulles' Arts"
Activités artistiques et loisirs créatifs
à la carte
30 € enfant (25 € pour le 2^e enfant).
Matériel compris, goûter offert.
Animé par Nataly Guetta,
"Ateliers tout en couleurs"
51, square Henri Sellier.
Sur réservation uniquement : 06.84.59.63.24
ou asso@atelierscouleurs.org

MERCREDI 12 AVRIL

10h30 : Les petites oreilles
(heure du conte)
Tous les mercredis
Médiathèque des Quais
01.46.76.69.00.

JEUDI 20 AVRIL

19h : Conférence/Concert
de Nicolas Mondon
Salle Munch - 1, allée des Tilleuls
Réservation au 01.46.76.68.00

20h30 : "Un démocrate" (théâtre)

Théâtre des 2 Rives
01.46.76.67.00
www.les theatres.fr - Voir page 27.
Autre représentation le 21 à 20h30

DU VENDREDI 21 AU VENDREDI 28 AVRIL

Exposition association "Les Ateliers
d'Art de Charenton"
Vernissage le 21 à 18h30.
Espace Art & Liberté - place de la Coupole
Les Ateliers d'Art de Charenton vous invi-
tent à découvrir les œuvres réalisées tout
au long de la saison par ses adhérents.

VENDREDI 21 AVRIL

10h - 13h :
Atelier "Aquarelle dans le mouillé"
25 € la séance. Egalement de 14h
à 17h et 17h30 à 20h30
Annie Madec vous suggère une palette de
couleurs, vous guide dans vos choix de
composition.
Les Ateliers d'Art de Charenton :
07.71.28.07.62
ou assoc-alec@laposte.net
Autre atelier vendredi 28 avril.

SAMEDI 22 AVRIL

10h - 15h :
Stage "Argile japonaise"
50 € tout compris.
Les Ateliers d'Art de Charenton :
07.71.28.07.62
ou assoc-alec@laposte.net
L'argile japonaise est une pâte à modeler
professionnelle, très légère et agréable,
qui sèche à l'air libre.

10h - 17h30 :
Stage "Huile et acrylique au couteau"
55 € tout compris.
Les Ateliers d'Art de Charenton :
07.71.28.07.62 ou
assoc-alec@laposte.net
Danielle Rannou vous indique les
consignes de base sur la couleur et
vous accompagne dans la réalisation
de vos travaux personnels. Initiation à
la technique du couteau.

10h - 18h :
Portes ouvertes
de la Bibliothèque pour tous
146, rue de Paris - Tél : 01.41.79.40.52.

15h - 18h :
Atelier peinture aux pigments
Anne Mandorla anime l'atelier selon le
projet et le niveau de chacun. 45 €.
Minuit Mardi :
Maison des artistes de Charenton
9, place de la Coupole - 06.09.31.56.86.
www.mandorla.net

16h30 :
"Vernissage" de Vaclav Havel
(lecture théâtralisée)
Tout public. Entrée libre.
Par la Cie Act'en Scène.
Médiathèque des Quais
01.46.76.69.00.

19h : "L'ogrelet" (théâtre)
Dès 8 ans. 8 €.
Réservation au 01.43.96.21.05
Studio théâtre de Charenton
86, rue de Paris
L'ogrelet vit seul avec sa mère dans une
maison au cœur d'une forêt. Le jour où il
commence à fréquenter l'école et les
autres enfants, il découvre sa différence :
il est le fils d'un ogre que sa mère a pas-
sionnément aimé. Pour se délivrer de
son attirance irrésistible pour le sang
frais, il devra affronter trois épreuves
dont il sortira grandi.

DIMANCHE 23 AVRIL

15h45 : Heure d'orgue
de Saint-Pierre de Charenton
Libre participation. Interprété par Jacques
Pichard, organiste titulaire de la cathédrale
de Nanterre. Œuvres de Bach, Mendelssohn,
Franck, Boëllmann.

LUNDI 24 AVRIL

15h - 17h15 :
atelier peinture et dessin
Anne Mandorla anime cet atelier.
Séance découverte 23 €.
Trimestre 168 €
Autre séance de 19h30 à 21h30 : 20 €.
Trimestre 144 €
Minuit Mardi : Maison des artistes de
Charenton - 9, place de la Coupole
www.mandorla.net - 06.09.31.56.86.

JEUDI 27 AVRIL

19h :
Concert / Promenade des ateliers
d'improvisation
Espace Art & Liberté - place de la Coupole

20h30 :
"Un violon sur le toit"
(comédie musicale)
Théâtre des 2 Rives
01.46.76.67.00
www.les theatres.fr
Voir page 27.

MAI 2017

MERCREDI 3 MAI

20h : "Ateliers Rock"
Après leur succès en 2016 à la Fête
de la Musique, les ateliers rock du
conservatoire Navarra se produisent sur
la scène du petit t2r.

MOBILISATION DES ÉLUS

Maintenir le commissariat pour la sécurité des habitants

Depuis plusieurs mois, les Maires de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice interviennent auprès du Préfet du Val-de-Marne et du cabinet du Ministre de l'Intérieur pour demander le renforcement des moyens affectés à notre commissariat ; les effectifs de police nationale réellement disponibles ne permettant plus aux policiers nationaux d'assurer une présence efficiente sur le terrain.

Cette situation a contraint les deux municipalités à renforcer leurs réseaux de vidéoprotection et leurs propres équipes de police municipale notamment en les armant. Cependant, celles-ci n'ont pas vocation à remplacer la police nationale dans toutes ses missions.

Jusqu'à présent les craintes reposaient sur le fait que le poste de police de Charenton, à force de ne pas obtenir les agents nécessaires à son bon fonctionnement soit transformé en une simple antenne de police avec des horaires administratifs réduits et un nombre de fonctionnaires limités.

Or, fin mars, les maires du Val-de-Marne ont appris qu'un projet de réforme des circonscriptions de police est en cours d'étude par les services de la police nationale au prétexte de mutualiser les moyens humains et matériels.

Les 18 circonscriptions qui existent actuellement pourraient donc être réduites au nombre de 9 et avoir pour conséquence de voir disparaître le Commissariat de Charenton/Saint-Maurice.

Parce que cela se traduirait par la suppression d'un service public de sécurité important pour les habitants, Hervé Gicquel et Christian Cambon se refusent d'accepter cette décision unilatérale. Après s'en être ouvert dans le Parisien du 23 mars dernier, Hervé Gicquel et l'équipe municipale de Charenton ont proposé au vote un vœu lors du Conseil municipal du 29 mars dernier.

Par ce vœu, la Ville rappelle son attachement à un service de sécurité de proximité efficient par la police nationale, affirme la nécessité de maintenir son commissariat et demande la nomination rapide d'un nouveau commandant. Elle demande, enfin, à l'Etat de renforcer les effectifs de notre circonscription de sécurité publique. Ce vœu a été voté à l'unanimité.



Article paru dans le Parisien du 23 mars 2017.

CARTES D'IDENTITÉ

N'attendez pas !



Charenton fait partie des communes qui ont été habilitées à délivrer les nouvelles cartes d'identité comportant les empreintes digitales des citoyens relevées numériquement ; ce qui n'est pas le cas de toutes les communes du Val-de-Marne, loin de là ! C'est à la fois une chance et une charge pour notre commune car, dès à présent, le nombre de demandes est en forte augmentation, les Charentonnais n'étant plus les seuls à pouvoir faire une demande de papiers d'identité à Charenton. Aussi, vous est-il conseillé d'anticiper dès maintenant votre demande en vue des vacances d'été. En effet, les délais, actuellement de deux semaines, risquent de s'allonger à l'approche de juin ! Dorénavant, les demandes de cartes d'identité sont prises uniquement sur rendez-vous.

Comme pour les passeports, vous avez la possibilité de remplir une pré-demande en ligne à l'adresse suivante: <http://predemandecni.ants.gov.fr>. Une fois celle-ci remplie, nous vous invitons à prendre un rendez-vous au service des Affaires civiles en appelant au 01.46.76.46.50.

AFFICHAGE LIBRE

Favoriser l'information et contrôler l'affichage sauvage

Afin de contenir l'affichage sauvage tout en favorisant l'affichage d'opinion et la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif, il existe des emplacements sur le domaine public pour l'expression libre.

- 1 panneau rue du Général de Gaulle angle Etienne Méhul
- 1 panneau vis à vis du 7 avenue Anatole France
- 2 panneaux rue de la Mairie angle rue du Ségour
- 1 panneau rue Robert Schuman au pied de l'escalier de la passerelle
- 2 panneaux sur le parking quai des carrières face à la rue de l'arcade
- 1 panneau rue de la terrasse (entre rue de Paris et la rue de la terrasse)
- 2 panneaux vis à vis du 8, rue Winston Churchill



Grâce à ces installations, la ville souhaite faciliter l'accès au plus grand nombre à divers types d'informations et satisfait au Code de l'Environnement, texte qui, en contrepartie, prévoit en cas de non-respect de ces emplacements, des sanctions pour tout affichage sauvage.

"CHARENTON DEMAIN"

Pour une ville sûre

Charenton-le-Pont est l'une des villes les plus sûres du département même si elle n'est pas exempte de problèmes ; sans doute parce que notre commune a consenti de gros efforts en matière de développement de son réseau de vidéo protection de plus de 60 caméras. De plus, les horaires d'intervention des policiers municipaux ont été étendus jusqu'à 2h45 du lundi au samedi inclus. L'armement de la police municipale en 2016 avait été dicté par l'état d'urgence dans un souci d'assurer à nos fonctionnaires municipaux des conditions de sécurité maximum.

Le travail de proximité, que les policiers municipaux effectuent notamment à travers leurs patrouilles, participe incontestablement au renforcement de la tranquillité locale. Leurs actions doivent naturellement

compléter le travail des policiers nationaux dont le cœur de métier est de garantir la sécurité des biens et des personnes.

Comme la presse s'en est fait récemment l'écho, les effectifs de police nationale réellement disponibles dans notre département et particulièrement pour notre commissariat, commun à Charenton et Saint-Maurice, ne permettent plus aux policiers nationaux d'assurer une présence efficiente et régulière sur le terrain.

Il est vraisemblable que le contexte national marqué par le risque majeur d'attentats et les affectations de gardiens de la paix dans d'autres territoires ont abouti à délester notre circonscription de nombre de fonctionnaires de police pourtant indispensables

au simple maintien de l'ordre. C'est la raison pour laquelle, les Maires de Charenton et de Saint-Maurice multiplient les démarches auprès du Préfet du Val-de-Marne et du Ministre de l'Intérieur pour que les effectifs soient renforcés.

L'égalité de traitement entre les territoires est un principe fondamental de notre République. De plus, les communes n'ont aucunement à se substituer à l'État dans ses missions régaliennes de sécurité.

Chaque jour, chaque nuit, les policiers accomplissent ce travail admirable qui consiste à protéger nos concitoyens et singulièrement les plus fragiles. Face à la violence, à la délinquance, à la criminalité, face aux crises, aux risques de notre société, ils sont en première ligne et nous leur en sommes reconnaissants.

A Charenton-le-Pont, comme sur l'ensemble du territoire, les policiers nationaux doivent disposer des moyens d'agir efficacement dans leur action au service de la tranquillité publique.

Notre majorité municipale poursuivra activement ses démarches auprès de l'Etat pour ce faire.

Les élus du groupe Charenton Demain
Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



"CHARENTON AVANT TOUT"

La piscine fermée pendant... plusieurs années !

1 à 3 ans... voilà la durée pendant laquelle les Charentonnais seront privés de piscine municipale !

Cet équipement, de presque 50 ans, avait déjà montré son usure à plusieurs reprises. Malgré des alertes répétées et nos interventions récurrentes au Conseil municipal, la majorité municipale a toujours refusé de faire face à la réalité et d'envisager la création d'un nouveau complexe aquatique, préférant les coûteuses interventions successives à une solution pérenne. Aujourd'hui, l'équipe municipale doit prendre ses responsabilités face aux conséquences désastreuses de cette fermeture prolongée.

Les élèves doivent pouvoir continuer à apprendre à nager et à cet effet nous demandons qu'un partenariat soit urgemment mis en place avec nos voisins Paris, Joinville ou Alfortville en guise de plan B.

Les associations charentonnaises, avec pour certaines des enjeux de qualification nationale, qui ne peuvent plus assurer leurs séances (waterpolo, aquagym, etc.), doivent être défendues pour qu'elles puissent trouver de nouveaux créneaux ailleurs. Le remboursement des cotisations doit être accompagné par la municipalité. Là encore, aucune proposition en ce sens de la part du maire et de son équipe ! Depuis plusieurs années, nous n'avons eu de cesse d'alerter la municipalité sur la nécessité d'un nouveau projet à long terme. Et alors que l'obsolescence de notre piscine n'est plus à démontrer, le Maire s'obstine à vouloir la conserver, excluant toute vision sur l'avenir. Quel sens donner à cette politique budgétaire refusant l'investissement et qui aboutit à une telle impasse pour les Charentonnais ?



Alison Uddin,
Conseillère Municipale
www.charentonavanttout.fr

"POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE"

Contre l'évasion fiscale, menons un combat local !

La lutte contre les paradis fiscaux n'est pas un combat réservé aux seuls Etats. Charenton pourrait aussi y prendre part. Il existe pour cela un outil simple à mettre en oeuvre via une clause dans les contrats établis entre la municipalité et ses partenaires économiques : le "reporting pays par pays". Cette clause impose aux banques et aux multinationales de faire la transparence sur leur présence dans les paradis fiscaux. Une dizaine de régions, des départements et des villes de plus en plus nombreuses l'ont déjà mis en place. Nous avons suggéré lors du débat d'orientation budgétaire du 2 mars l'instauration du reporting pays par pays à Charenton. Notre proposition est restée lettre morte. Mais nous continuerons à rappeler à la majorité municipale que Charenton peut et doit jouer son rôle dans la lutte contre le fléau de l'évasion fiscale.



Émilie BERTRAND

Chantal GRATIET



"CHARENTON AMBITION" L'unité est supérieure au conflit

La pluralité des avis enrichit les réflexions et conduit à des résultats bien meilleurs que lorsque les avis sont imposés. C'est ce que nous **devons réussir** à entreprendre sur le plan local, multiplier les instances d'échanges, associer les oppositions et les citoyens volontaires à la gestion des grands projets locaux comme du quotidien, solliciter les avis pour nourrir les travaux de l'équipe municipale. C'est normal que chacun se fasse entendre, c'est un signe d'ouverture et de dynamisme ! Nous devons être **"maitre ensemble du destin de notre ville"**. La démocratie locale est une matière vivante et précieuse. Face au triste spectacle de l'éclatement national, c'est l'**unité locale** qui arrivera à transcender la division nationale.

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Rachel BENAYOUN	Maya BENSEKRANE	Elisheva ASSAYAG
Lily-Fleur LESPES	Vania CHACON	Chiara EINHORN
Clémence SCHWARTZ	Bonnie MITOIRE	Levli MARCIANO
Anir MAOUENE	Léa LATARGET	Daphné LISSOT GUILLOT
Louis RIFFARD ESPERVIE	Ron ATTALI	Élias SAFSAF
Yanis VITIELLO	Lamine MBODJ	Andrea FERTOUT
Imene MEZALI	Anna NIZARD	Ulysse SIMOLAK
Iris EUGÈNE	Jingqin ZHANG	Elias BOUSSOURRA
Noa ALIMI	Marti FABRE DUMEZ	

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Aurélien COHEN et Illan HADDAD	Barbara DAHAN et Nathan ZERDOUN
Fumie KANAMARU et Eijiro ITTO	Julia BOCCARA et Anthony GOLAN SIBONY
Anne LETELLIER et Michaël LEBRUN	

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Jacob BEN HAMOU	René LALU
François ROBERT	Gabrielle LAURENT veuve SQUIN
Yvette LEROY épouse PUTOTO	Ginette COURTIN
Christian LASNE	Lionel DECLERCQ
Jeanne BRICOUT épouse LEROUX	Edouard SOUCANT
Emmanuel CASSINI	Felisa RICOTE-HERGUETA épouse COLLAR-CORROS
Catherine DELIANCE épouse GERBET	Georgette FIGON veuve BUISSON
Solange BEN OUIEL veuve COHEN SKALLI	Michèle DURUISSEAU
Marie FORDANT	



HOMMAGE Claude Martin nous a quittés

Le 6 mars dernier, Claude Martin s'est éteint à l'âge de 71 ans. Ce Charentonnais avait œuvré tout au long de sa vie professionnelle au sein de la Croix Rouge Française, au poste de directeur administratif et financier, puis à celui de directeur de la Vie Associative. Il a été l'un de ceux qui, au début des années 2000, avait imaginé et testé la fonction de directeur régional. Ensuite il avait rejoint la force des bénévoles et a pris la Présidence de l'unité locale Charenton / SaintMaurice pendant plusieurs années.

Pour tous ces services rendus, Claude Martin a d'ailleurs reçu en 2013 la croix de bronze de la Croix Rouge. Ce militant convaincu du secteur social avait également été président de l'Aidapac (Association des Intervenants à Domicile aux Personnes Agées de Charenton), administrateur, Président de la section Val-de-Marne puis d'Ile-de-France de l'Union Nationale de l'Aide, des soins et des services aux domiciles. Il restera dans le cœur de ceux qui l'ont côtoyé un Charentonnais chaleureux, à l'écoute et impliqué dans les actions solidaires et associatives.

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans : venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mars 2001 : de mars 2017 à juin 2017
- Ceux nés en avril 2001 : d'avril 2017 à juillet 2017
- Ceux nés en mai 2001 : de mai 2017 à août 2017

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....)

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, Rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.

L'ouverture du samedi matin se fait désormais de 9h à 12h15, l'entrée s'effectuant au 7, rue Gabriel Péri.



Cmag chez vous

En cas de non réception de votre Cmag, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Vendredi 19 mai 2017

The poster features a central white banner with a scalloped edge containing the title 'Fête des Quartiers'. The banner is surrounded by a festive arrangement of colorful balloons in shades of blue, yellow, pink, and red, along with white balloons and small confetti dots. Below the banner, a group of diverse people, including men, women, and children, are gathered around a long table covered with a pink tablecloth. The table is laden with various dishes, including a large roasted bird, a chocolate cake, and a bowl of salad. In the background, there are stylized houses with balconies and awnings, and a barbecue grill is visible on the right. The overall scene is bright and celebratory.

Fête des Quartiers

**Organisez une fête dans votre immeuble,
votre rue ou dans votre quartier.**

**La Ville fournit les tables,
les chaises, pour passer
un moment convivial
entre voisins !**

Inscrivez-vous sur le www.charenton.fr

**Renseignements : 01 46 76 48 11
communication@charenton.fr**

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE